

Non classifié

SG/LINKS(99)1/FINAL



Organisation de Coopération et de Développement Economiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

OLIS : 29-Jul-1999
Dist. : 30-Jul-1999

PARIS

SECRETARIAT GENERAL

Or. Ang.

Non classifié
SG/LINKS(99)1/FINAL

POUR LA COHERENCE DES POLITIQUES

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DANS UNE ECONOMIE MONDIALE

Ce document contient la version finale du rapport, qui sera publiée dans les semaines à venir.

Personne à contacter : M. Richard Carey, tél.: 01 45 24 89 83 ;
télécopie : 01 44 30 63 54 ; courrier électronique : richard.carey@oecd.org

80298

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Or. Ang.

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	4
Synthèse	6
Introduction.....	10
PARTIE I : LES LIENS ENTRE ÉCHANGES, INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT	12
1. Accélérer les progrès du développement	12
a) Concrétiser le potentiel dynamique de la nouvelle économie mondiale par des stratégies de développement ouvert	12
b) Les conditions internes : gestion des affaires publiques, cohérence des politiques et stratégies de développement d'ensemble	14
2. Gérer le processus de libéralisation dans les économies en développement : des enjeux spécifiques pour les pouvoirs publics	18
a) L'ajustement structurel et la politique sociale au service du développement économique	18
b) Consolider les systèmes financiers	20
c) Le pari de la viabilité écologique.....	20
3. Le rôle de la coopération pour le développement.....	21
PARTIE II : COHÉRENCE DES POLITIQUES DES PAYS DE L'OCDE DU POINT DE VUE DU DÉVELOPPEMENT	23
1. Promouvoir la « cohérence des politiques du point de vue du développement » dans les pays Membres de l'OCDE : Questions générales et approches	23
a) Une vision commune pour concevoir et évaluer les politiques.....	24
b) Un cadre efficace de coordination interministérielle dans les capitales.....	24
c) Des capacités de recherche et d'analyse à l'appui de la cohérence des politiques du point de vue du développement.....	24
d) Des mécanismes de consultation de la société civile afin de rechercher un large consensus sur des questions précises.....	24
2. Promouvoir la cohérence des politiques du point de vue du développement : questions prioritaires choisies	25
a) Consolider le cadre des échanges internationaux.....	25
b) Renforcer le cadre des flux internationaux d'investissement et de capitaux.....	27
c) Concilier l'environnement, le commerce, l'investissement et le développement	28
d) Améliorer l'accès à la société mondiale de l'information.....	28
e) Améliorer la cohérence des politiques et des pratiques des Membres de l'OCDE en matière de coopération pour le développement	29
3. Promouvoir une meilleure cohérence des politiques du point de vue du développement : le rôle de l'OCDE	31

ANNEXE 1 : LIENS ENTRE LES ÉCHANGES, L'INVESTISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT : ÉVOLUTIONS ET FAITS	34
ANNEXE 2 : FICHES D'INFORMATION.....	44
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	54

Préface

En 1996, les ministres des pays de l'OCDE avaient adopté une "Stratégie de partenariat pour le développement" visant à réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage d'habitants des pays en développement vivant dans l'extrême pauvreté. Cet objectif largement partagé, notamment par la Banque mondiale, va dans le sens des initiatives nées des diverses conférences des Nations Unies. Il est impératif de réduire la pauvreté pour la paix, la stabilité, et le bien-être social et environnemental des pays en développement eux-mêmes, mais aussi pour le bien-être de la communauté mondiale dans son ensemble.

A leur réunion annuelle de 1998, les Ministres des pays de l'OCDE se sont félicités des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de partenariat pour le développement définie par l'Organisation. Ils ont noté toutefois que :

"La réussite de cette stratégie "suppose aussi une plus grande cohérence des politiques, en particulier pour aider les pays en développement à instaurer un développement durable, à mobiliser les ressources financières nécessaires et à s'intégrer pleinement dans l'économie mondiale."

Dans cette perspective, les ministres ont demandé au Secrétariat de leur faire rapport à leur réunion de 1999 sur :

"les liens entre les échanges, l'investissement et le développement et sur le rôle que l'OCDE pourrait jouer en favorisant une plus grande cohérence des politiques".

Le présent rapport a pour objet de répondre à cette demande. Il s'inscrit dans le prolongement du Rapport établi en 1996 par le CAD sur *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*, dans lequel est définie la stratégie de partenariat pour le développement préconisée par l'OCDE. Il vient également compléter le rapport intitulé *Pour l'ouverture des marchés*, dans lequel le Secrétariat procédait, en 1998, à une évaluation des avantages de l'ouverture des marchés pour le bien-être des populations des pays de l'OCDE et du monde entier.

Se fondant sur l'abondante littérature consacrée aux échanges, à l'investissement et au développement, le rapport établit que les pays en développement, en participant efficacement à la dynamique des échanges, de l'investissement et des connaissances dans une économie mondialisée, peuvent atteindre des taux élevés de croissance, et qu'une croissance élevée et durable est un facteur de réduction de la pauvreté. Il conclut toutefois, à partir de données d'expérience, que si l'ouverture des économies en développement aux échanges et à l'investissement est une condition nécessaire à l'instauration d'une croissance élevée et durable par la participation à l'économie mondiale, elle n'est en aucun cas une condition suffisante.

Les trois conditions requises pour une croissance élevée et durable dans les pays en développement sont les suivantes :

- Des politiques économiques saines et obéissant aux principes du marché.
- Des politiques sociales d'accompagnement adaptées, passant notamment par un effort important d'investissement dans le capital humain et la mise en place de filets de sécurité.

- Une bonne gestion des affaires publiques.

Enclencher une dynamique de croissance requiert un minimum de performance dans chacun de ces domaines. Pour assurer un développement durable sur plusieurs décennies, il est indispensable de poursuivre des politiques cohérentes dans les domaines économique, social et environnemental et de rechercher le consensus politique nécessaire pour les soutenir en associant plus largement la population à la vie économique et politique. Cela va de pair avec la mise en place d'institutions publiques et privées fiables et transparentes. Comme a contribué à le démontrer la crise financière en Asie, l'existence de carences dans ces trois domaines fragilise des économies en développement même très performantes.

Ce rapport a pour principal objectif de déterminer en quoi les pays de l'OCDE peuvent soutenir de façon cohérente les efforts que déploient les pays en développement pour parvenir à un développement durable en jouant un rôle effectif dans l'économie mondiale. Pour ce faire, les gouvernements des pays de l'OCDE doivent éviter de mener des politiques susceptibles de compromettre les autres actions menées pour favoriser le processus de développement (les mesures commerciales qui ont pour effet de réduire le revenu et le potentiel de croissance vont à l'encontre des politiques d'aide qui visent à développer la capacité d'exportation des pays en développement, par exemple). La notion de cohérence des politiques englobe également la nécessité de prendre délibérément en compte les besoins et les intérêts des pays en développement dans l'évolution de l'économie mondiale.

La deuxième partie de ce rapport est consacrée à ces questions centrales de cohérence des politiques. Elle cherche à déterminer comment les pays Membres de l'OCDE peuvent se doter de moyens leur permettant de faire de la cohérence du point de vue du développement une constante des politiques adoptées dans tous les domaines d'intervention des pouvoirs publics. Elle souligne à quel point il importe que les pays en développement soient pleinement associés à l'évolution et à la bonne gestion des régimes relatifs aux échanges, aux mouvements de capitaux et à l'investissement au plan international. C'est grâce à ces régimes que peuvent s'instaurer confiance et transparence, deux biens publics indispensables à tous les acteurs ayant à intervenir dans une économie mondiale dynamique et stable. Ils fixent en outre des normes internationales à l'aune desquelles peut se mesurer la qualité des politiques et des institutions, et qui peuvent être particulièrement utiles aux pays en développement cherchant à asseoir leur réputation en termes d'environnement économique et politique. Le rapport reconnaît qu'il importe de bâtir la capacité institutionnelle dont ont besoin les pays en développement pour être des acteurs efficaces dans l'économie mondiale, et non plus vulnérables et cantonnés à un rôle marginal.

L'importance de la cohérence des politiques a été le point de convergence des débats de la Réunion ministérielle de l'OCDE de 1999. Les Ministres pensent qu'elle doit demeurer au centre des préoccupations de l'OCDE. Ils souhaitent que les travaux se poursuivent et ont demandé au Secrétariat de faire rapport sur les résultats obtenus.

La rédaction de ce rapport a donné lieu à un vaste débat et à un riche dialogue au sein du Secrétariat, d'un certain nombre de comités spécialisés de l'OCDE et des gouvernements des pays Membres, et entre ces derniers. Ce rapport a été établi sous la responsabilité de M. Kumiharu Shigehara, Secrétaire général adjoint, les principaux auteurs étant MM. Richard Carey (Directeur adjoint de la Direction de la coopération pour le développement), Ulrich Hiemenz (Directeur de la recherche au Centre de développement de l'OCDE) et John West (Cabinet du Secrétaire général). Une publication parallèle intitulée *Optimiser les bénéfices de l'ouverture des marchés*, qui reprend un certain nombre des sources du rapport mais étend l'analyse aux avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement pour les pays en développement, paraîtra simultanément.

Le rapport est publié sous la responsabilité du Secrétaire général.

POUR LA COHÉRENCE DES POLITIQUES
PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALE

Synthèse

1. Les liens entre échanges, investissement et développement

Les échanges, l'investissement et les transferts de connaissances au service de l'accélération des progrès du développement dans une économie mondiale ouverte

Les courants d'échanges, les mouvements de capitaux et l'investissement, associés aux nouvelles technologies de l'information et des communications, sont les mécanismes qui concourent le mieux au transfert des capacités humaines et organisationnelles, fondements même des progrès du développement.

Le nouvel ordre économique mondial ouvre plus largement que jamais, et pour un coût bien inférieur, l'accès à tout un éventail compétitif de biens, de services, de moyens de financement et de connaissances. Dans ce nouvel environnement mondial, le processus de développement devrait pouvoir progresser plus rapidement qu'il ne l'a jamais fait, et bénéficier à un nombre accru de pays et d'acteurs à l'intérieur de chaque pays.

Les pays en développement sont tout à fait conscients de ces possibilités. Il est pour eux impératif, l'essentiel du stock mondial de connaissances étant détenu par les pays avancés, de s'ouvrir aux courants d'échanges et d'investissement s'ils veulent s'appropriier et internaliser ce savoir. Les stratégies de développement adoptées par tous les pays, quel que soit leur stade de développement, sont désormais axées sur l'intégration à l'économie mondiale grâce à des politiques destinées à favoriser l'instauration d'une économie nationale concurrentielle, notamment par des mesures unilatérales, régionales et multilatérales de libéralisation des échanges.

Vers un nouveau cycle de négociations "du millénaire" à l'OMC

L'ouverture, dans le cadre de l'OMC, d'un nouveau cycle de négociations à la veille du prochain millénaire permettrait aux pays développés et en développement de tirer parti de la convergence de leurs intérêts et de leurs politiques pour mettre en place un nouvel ordre économique mondial fondé sur l'ouverture et régi par des règles précises. Tous ont aujourd'hui largement intérêt à ce que se poursuive le processus de libéralisation et à ce qu'une solution soit trouvée aux problèmes de plus en plus complexes que soulève, sur les plans économique, environnemental, social et politique, le fonctionnement d'une économie mondiale ouverte, dans le cadre de l'OMC et des autres institutions internationales compétentes.

Il est essentiel que les pays en développement soient activement associés aux travaux préparatoires à un éventuel nouveau cycle de négociations. Ce dernier pourrait leur apporter des avantages considérables dès lors qu'il s'articule autour d'un programme d'action mutuellement bénéfique prenant en compte les intérêts et préoccupations d'un large éventail de pays en développement.

Les liens entre ouverture et développement

Les données concernant le lien entre ouverture aux échanges et progrès du développement montrent que :

- Les pays qui suivent une stratégie d'ouverture de leur économie connaissent une croissance plus rapide que les pays à économie fermée, et obtiennent des avancées plus importantes dans la voie de la réduction de la pauvreté. Dans les pays à économie fermée, si croissance il y a, elle est faible, et la pauvreté s'aggrave.
- La libéralisation des échanges et de l'investissement est une condition nécessaire mais non suffisante à l'instauration d'un développement durable et à un recul de la pauvreté.
- Une bonne gestion des affaires publiques, des institutions efficaces, des politiques cohérentes et des investissements bien ciblés dans le secteur social et les infrastructures sont autant d'éléments indispensables.

Une stratégie intégrée de développement, complément essentiel de l'ouverture

La mise en place, et en œuvre, de la stratégie intégrée de développement sans laquelle ne pourront se matérialiser les avantages de l'ouverture aux échanges et à l'investissement soulève de nombreuses difficultés. Quoiqu'il en soit, quel que soit le contexte, tous les pays se doivent d'opérer un minimum de réformes se renforçant mutuellement et s'inscrivant dans un cadre cohérent, étant entendu que :

- La qualité de la gestion publique et des institutions revêt une importance fondamentale.
- L'existence d'une volonté politique est essentielle.
- Il faut susciter une prise de conscience de la nécessité de l'ouverture aux échanges et à l'investissement.
- Un programme de réforme cohérent donne de meilleurs résultats que des mesures disjointes.
- Toute stratégie de développement se doit d'être intégrée et de susciter l'adhésion des acteurs locaux.

Il existe une grande complémentarité, et des effets de synergie, entre la mise en place de structures intégrées de gestion publique et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, d'une part, et la libéralisation des échanges et de l'investissement, d'autre part. Les acteurs, du secteur privé comme du secteur public, désireux d'exploiter les possibilités offertes par les échanges et l'investissement doivent donc porter une attention suffisante à ces interactions essentielles entre la libéralisation des échanges et de l'investissement et l'état des capacités intérieures, faute de quoi naîtra un risque de n'obtenir que des avancées limitées dans la voie du développement, de grave dysfonctionnement des systèmes économique et politique et de crise financière.

Considérations à prendre spécifiquement en compte dans l'orientation de l'action publique

Un certain nombre de considérations particulières doivent en outre être prises en compte dans l'action des pouvoirs publics :

- Ajustement structurel et politique sociale – à mesure que le secteur moderne formel gagne en importance, toute stratégie de développement économique durable doit intégrer la mise en place de dispositifs satisfaisants, pour un coût abordable, de protection sociale.
- Renforcement des systèmes financiers – un solide système financier doit pouvoir s'appuyer sur un cadre réglementaire, des institutions, un capital humain et un système de gouvernement d'entreprise de qualité. Les pays de l'OCDE ont tout intérêt à faire en sorte que la libéralisation des mouvements de capitaux soit étayée par un renforcement des capacités du secteur financier des pays en développement.
- Viabilité environnementale – une étroite cohérence des politiques suivies dans les domaines des échanges, de l'investissement, du développement et de l'environnement est indispensable afin d'en assurer la complémentarité au plan national, régional et international.

Rôle de la coopération pour le développement

- Afin de faciliter l'instauration, dans les pays tributaires de l'aide, d'une économie de marché fondée sur l'entreprenariat, une action efficace de coopération pour le développement est indispensable pour soutenir les investissements dans le secteur social, le renforcement des systèmes de gestion publique et du cadre institutionnel et le développement du secteur privé.

2. La cohérence des politiques des pays de l'OCDE du point de vue du développement

Si la concrétisation des avantages liés à l'ouverture aux échanges et à l'investissement est pour une large part conditionnée par les efforts que déploient eux-mêmes les pays en développement, les possibilités qui s'offrent à ces pays d'exploiter ces avantages sont également assujetties à l'adoption par les pays Membres de l'OCDE de politiques cohérentes du point de vue du développement. L'expérience montre qu'il existe un certain nombre de moyens et de dispositifs qui permettent effectivement d'intégrer la dimension développement dans la formulation de la politique d'ensemble des pays de l'OCDE. Parmi ces derniers figurent les suivants :

- Un projet commun autour duquel articuler la formulation et l'évaluation des politiques.
- Des structures efficaces de coordination interministérielle dans les capitales.
- La réalisation de recherches et d'analyses destinées à étayer les efforts tendant à améliorer la cohérence des politiques du point de vue du développement.
- Des mécanismes de consultation de la société civile afin de promouvoir l'émergence d'un consensus dans l'opinion publique sur des questions précises relevant de l'action publique.

Afin d'améliorer la cohérence, du point de vue du développement, des politiques des pays de l'OCDE, des mesures pourraient être prises en vue, notamment, de :

- Consolider le cadre des échanges internationaux.
- Renforcer le cadre des flux internationaux d'investissement et de capitaux.
- Concilier l'environnement, le commerce, l'investissement et le développement.
- Améliorer l'accès à la société mondiale de l'information.
- Améliorer la cohérence des politiques et des pratiques des pays Membres de l'OCDE en matière de coopération pour le développement.

3. Le rôle de l'OCDE

Alors que nous abordons le XXI^e siècle, la place qu'occupent les pays en développement dans l'économie mondiale est appelée à s'accroître de façon spectaculaire. Tous les pays ont plus que jamais avantage à s'intégrer à l'économie mondiale et à tirer parti des bienfaits que peuvent procurer, pour le développement économique, l'ouverture aux échanges et à l'investissement et la cohérence des politiques.

Pays développés et en développement œuvrent en étroite collaboration, dans le cadre de diverses instances, au renforcement des politiques et des institutions et au règlement des problèmes systémiques qui se posent à l'échelon national comme à l'échelon international, afin de faire en sorte que les pays du monde entier puissent exploiter pleinement les immenses avantages potentiels de la libéralisation des échanges et de l'investissement. De nombreuses organisations internationales participent à cet effort, notamment le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'OIT et la CNUCED. De son côté, l'OCDE s'applique, grâce à ses processus d'examen par les pairs et à ses travaux analytiques de caractère pluridisciplinaire, à rehausser, en collaboration avec ses pays Membres, la cohérence de leurs politiques au service du développement durable des économies non membres. L'objectif, en l'occurrence, doit être de renforcer la cohérence du point de vue développement des politiques suivies par les pays Membres de l'OCDE dans les divers domaines d'intervention des pouvoirs publics et aussi d'améliorer la cohérence des politiques suivies par les divers pays Membres dans chacun de ces domaines.

Dans cette optique, les ministres des pays de l'OCDE sont convenus à leur réunion de mai 1999, que :

- La cohérence des politiques des pays de l'OCDE est essentielle à la réalisation des objectifs de développement internationaux fixés à l'occasion des conférences des Nations Unies, dont l'action de l'OCDE, en concertation avec les Nations Unies et la Banque mondiale, permet d'assurer le suivi.
- Les pays Membres continueront d'unir leurs efforts, au sein de l'OCDE, pour tenir davantage compte de l'impact de leurs propres politiques sur les pays en développement.
- L'OCDE devrait entreprendre des travaux d'analyse complémentaires sur la cohérence des politiques, et faire rapport.

Introduction

1. La plupart des pays en développement font de leur mieux pour accélérer leur développement en libéralisant leurs politiques en matière d'échanges et d'investissement afin de tirer parti du dynamisme des marchés mondiaux, avec les perspectives qui en découlent. Les courants d'échanges et d'investissement se révèlent être des moyens efficaces de transfert des connaissances, des technologies et des capacités organisationnelles indispensables au développement économique.

2. Même s'il est étroitement lié à la croissance économique, le développement ne se limite pas à cela, loin de là. Il implique une transformation fondamentale de la société, dans laquelle un rôle important revient aux pouvoirs publics et aux marchés.¹

3. Par conséquent, si l'ouverture² est essentielle pour tirer profit des opportunités offertes par le marché mondial, elle n'est pas, à elle seule, suffisante pour que s'instaure un développement économique rapide et durable. L'ouverture va au-delà de l'abaissement des barrières commerciales et de la mise en place d'un environnement accueillant pour l'investissement étranger. Il y faut aussi une volonté politique pour opérer des réformes dans les principaux domaines de dysfonctionnement de l'économie, pour mettre en place des systèmes efficaces de gestion publique respectueux de la règle du droit et pour gérer les transitions sociales qui accompagnent le processus de libéralisation. En d'autres termes, afin de déboucher sur un développement économique rapide et durable, l'ouverture doit s'inscrire dans un ensemble cohérent de politiques et de réformes qui se renforcent mutuellement.

4. Cela dit, les récentes crises financières ont mis en évidence certains des impératifs associés à une intégration rapide des pays en développement à l'économie mondiale, notamment la nécessité de politiques macro-économiques et de taux de change appropriées, d'un renforcement des institutions et d'un environnement financier et monétaire sain au plan international. L'ampleur et le coût de la crise financière risquent d'être fort élevés, de même que ses retombées pour les entreprises, l'emploi et la cohésion sociale.

5. Pays en développement et pays développés œuvrent en étroite collaboration, dans le cadre de diverses instances, au renforcement des politiques et des institutions et au règlement des problèmes systémiques qui se posent à l'échelon national comme à l'échelon international, afin de faire en sorte que les pays du monde entier puissent exploiter pleinement les immenses avantages potentiels de la libéralisation des échanges et de l'investissement. De nombreuses organisations internationales participent à cet effort, notamment le FMI, la Banque mondiale, l'OMC, l'OIT et la CNUCED.

1. Stiglitz, Joseph E. (1998a), "Towards a New Paradigm for Development: Strategies, Policies and Processes".

2. Il n'existe bien évidemment pas de définition précise de l'"ouverture", et il subsiste dans tous les pays au moins quelques obstacles aux échanges et à l'investissement. Prise au sens large, l'ouverture renvoie au point à partir duquel les barrières commerciales, les distorsions macro-économiques et le rôle de l'Etat sont suffisamment réduits pour que s'instaure une économie fondée sur le marché dans laquelle s'opère un transfert des ressources, des utilisations inefficaces vers les secteurs compétitifs (Sachs et Warner, 1995). D'autres définitions s'appuient davantage sur le niveau des obstacles aux échanges. Une étude a montré qu'il existe une corrélation positive entre tout un éventail d'indicateurs de l'ouverture et la performance économique (Edwards, 1997a).

6. La contribution de l'OCDE prend quant à elle des formes diverses, l'Organisation ayant, entre autres, élaboré une stratégie de partenariat pour le développement ayant essentiellement pour but d'aider les pays en développement à se doter des capacités qui leur permettront d'assurer leur propre développement. Plus récemment, le Président de la Banque mondiale a proposé un "Cadre de développement intégré" destiné à faciliter la mise en œuvre du principe du partenariat. La stratégie de partenariat pour le développement s'articule autour d'objectifs précis en matière de bien-être économique et de réduction de la pauvreté, de développement social, de durabilité environnementale et de bonne gestion des affaires publiques. Y est également soulignée l'importance de la "cohérence du point de vue du développement" des politiques suivies par les pays Membres de l'OCDE.

7. Dans une économie mondiale de plus en plus interdépendante, les pays Membres de l'OCDE sont conduits à s'inquiéter de plus en plus des conséquences de leurs propres décisions pour les pays en développement.

8. Le contexte général étant ainsi posé, le présent rapport :

- Passe en revue les liens fondamentaux qui existent entre échanges, investissement et développement et les conditions qui doivent être remplies pour que l'ouverture aux échanges et à l'investissement constitue, dans une économie mondialisée, un volet efficace d'une stratégie de développement intégrée.
- Met en évidence l'importance, pour les pays Membres de l'OCDE, de tenir compte, dans l'élaboration de leurs politiques, de l'impératif de "cohérence du point de vue du développement" ; recense certains des principaux hiatus que présentent à cet égard les politiques des pays Membres et précise le rôle que l'OCDE pourrait jouer pour promouvoir la cohérence du point de vue du développement.
- Récapitule, dans l'annexe 1, un certain nombre d'évolutions et de faits qui témoignent de l'intérêt d'une politique d'ouverture aux échanges et à l'investissement, s'inscrivant dans un ensemble cohérent de mesures et de réformes qui se renforcent mutuellement.

PARTIE I : LES LIENS ENTRE ÉCHANGES, INVESTISSEMENT ET DÉVELOPPEMENT

1. Accélérer les progrès du développement

a) *Concrétiser le potentiel dynamique de la nouvelle économie mondiale par des stratégies de développement ouvert*

9. Les courants d'échanges, les mouvements de capitaux et l'investissement, associés aux nouvelles technologies de l'information et des communications, sont les mécanismes qui concourent le mieux au transfert des capacités humaines et organisationnelles.³ Le nouvel ordre économique mondial ouvre plus largement que jamais, et pour un coût bien inférieur, l'accès à tout un éventail compétitif de biens, de services, de moyens de financement et de connaissances. Dans ce nouvel environnement mondial, le processus de développement devrait pouvoir progresser plus rapidement qu'il ne l'a jamais fait, et bénéficier à un nombre accru de pays et d'acteurs à l'intérieur de chaque pays.

10. Les pays en développement sont tout à fait conscients de ces possibilités et des progrès accomplis par ceux qui ont participé aux nouveaux courants d'échanges, d'investissement, de technologie et de savoir. Les stratégies de développement adoptées par tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, sont désormais axées sur l'intégration dans l'économie mondiale grâce à des politiques qui favorisent l'instauration d'une économie concurrentielle.

11. Cette orientation n'a pas été affectée par les crises financières qui ont touché certains pays en développement dynamiques. En effet, dans la plupart d'entre eux, les responsables s'attachent à présent à corriger les faiblesses sous-jacentes de leurs politiques et institutions et à renforcer leur capacité de tirer profit de la participation à l'économie mondiale.

12. La Chine et plus récemment l'Inde, c'est-à-dire les deux pays les plus peuplés de la planète, se sont progressivement ralliés à cette stratégie (à des degrés divers, certes), apportant ainsi une dimension supplémentaire aux perspectives de dynamisme de l'économie mondiale. En outre, dans la mesure où l'accroissement de la population active dans le monde, qui devrait atteindre près de 2 milliards de personnes dans les cinquante prochaines années selon les prévisions, interviendra intégralement dans les pays en développement (voir la fiche d'information 6), la configuration de l'économie mondiale sera de plus en plus façonnée par la participation active de ces pays et par leur contribution à sa bonne gestion.

13. L'annexe 1 du présent rapport propose un aperçu des liens entre l'ouverture aux échanges et le développement, ainsi que des expériences et des avantages acquis par les pays en développement dans le cadre des efforts d'ouverture économique. Plusieurs grands enseignements s'en dégagent :

3. Dans ce document, "l'investissement recouvre essentiellement l'investissement direct étranger, et les "mouvements de capitaux " renvoient à l'ensemble des actifs financiers liquides, y compris l'investissement de portefeuille sur les marchés financiers.

- Les pays qui suivent une stratégie d'ouverture de leur économie connaissent une croissance plus rapide que les pays à économie fermée, et obtiennent des avancées plus importantes dans la voie de la réduction de la pauvreté. Dans les pays à économie fermée, si croissance il y a, elle est faible, et la pauvreté s'aggrave.
- La libéralisation des échanges et de l'investissement est *une condition nécessaire mais non suffisante* à l'instauration d'un développement durable et à un recul de la pauvreté.
- Une bonne gestion des affaires publiques, des institutions efficaces, des politiques cohérentes et des investissements bien ciblés dans le secteur social et les infrastructures sont autant d'éléments indispensables.

14. Que ce soit dans les pays développés ou en développement, l'ouverture de l'économie constitue depuis toujours un enjeu majeur de politique interne eu égard à ses incidences tant économiques que sociales. La plupart des pays de l'OCDE maintiennent des restrictions et des subventions dans certains domaines économiques où existent des intérêts sectoriels puissants ou dans lesquels on estime les aides publiques justifiées. En outre, les efforts de libéralisation menés par les pays ont fortement varié en fonction de leur situation propre et les périodes d'ajustement ont souvent été longues dans les secteurs en difficulté. Dans les pays en développement, il faut s'attendre à ce que le processus de libéralisation soit marqué par le même type d'antagonisme entre préoccupations intérieures particulières et croissance économique d'ensemble. Toutefois, il a été démontré que les mesures visant à soutenir des secteurs inefficaces ont un coût économique important que les pays en développement peuvent difficilement supporter. A cet égard, les accords multilatéraux de libéralisation peuvent aider tant les pays développés que ceux en développement à consolider et accentuer le processus de réformes internes.

15. La plupart des pays en développement ont abandonné leurs stratégies économiques fortement interventionnistes reposant sur l'idée que les instruments en matière d'échanges et d'investissement et autres mesures sélectives sont des instruments nécessaires et efficaces de la politique de développement. Quelques-unes des économies dynamiques d'Asie ont fait un usage intensif de ce genre d'instruments dans le cadre d'une stratégie de développement fondée sur le jeu du marché et tournée vers l'extérieur. Dans certains cas, ces instruments ont peut-être contribué à créer un climat de confiance parmi les entreprises et à les doter des capacités pour affronter la concurrence sur les marchés mondiaux, mais d'autres pays dynamiques y ont beaucoup moins eu recours. Dans son principe, l'idée d'intervenir de façon sélective, afin de soutenir des entreprises ou secteurs particuliers qui ont le potentiel de réduire leurs coûts au fil du temps grâce à l'expertise acquise par la pratique, n'est pas dénuée de sens. Toutefois on ne dispose pas par définition d'informations sur l'évolution future des marchés de produits. D'autre part, l'expérience (notamment les crises financières en Asie) nous enseigne que les interventions sélectives peuvent induire à long terme de graves distorsions dans les institutions et structures financières et dans les structures industrielles et régionales. C'est pourquoi les pays développés comme les pays en développement abandonnent actuellement ce mode d'intervention.

16. La conclusion du cycle de négociations de l'Uruguay s'est traduite par la réduction de bon nombre des droits de douane et par l'abaissement de certains obstacles non tarifaires importants aux échanges, ce qui a grandement amélioré la perspective de voir se concrétiser les gains d'une nouvelle expansion des échanges en termes de bien-être mondial. Selon les études visant à chiffrer ses avantages, le cycle de l'Uruguay entraînera une hausse comprise entre 1 et environ 5% du PIB mondial. Comme on pouvait s'y attendre, les pays qui ont opté pour l'ouverture de leurs marchés nationaux sont privilégiés, d'autant que cette ouverture implique une capacité relativement plus forte d'ajustement et d'adaptation aux opportunités de marché nouvelles et émergentes.

17. A l'avenir, les interventions en vue de stimuler la croissance économique continueront certes de jouer un rôle dans les pays en développement, mais elles viseront plus généralement à créer les bases de la compétitivité nationale et seront compatibles avec les engagements pris dans le cadre de l'OMC. L'essentiel du stock de connaissances étant détenu par les pays avancés, il est impératif pour les pays en développement de s'ouvrir aux courants d'échanges et d'investissements s'ils veulent s'appropriier et internaliser ce savoir.⁴

18. L'ouverture, dans le cadre de l'OMC, d'un nouveau cycle de négociations à la veille du prochain millénaire permettrait aux pays développés et en développement de tirer parti de la convergence de leurs intérêts et de leurs politiques pour mettre en place un nouvel ordre économique mondial fondé sur l'ouverture et régi par des règles précises. Tous ont aujourd'hui largement intérêt à ce que se poursuive le processus de libéralisation et à ce qu'une solution soit trouvée aux problèmes de plus en plus complexes que soulève, sur les plans économique, environnemental, social et politique, le fonctionnement d'une économie mondiale ouverte, dans le cadre de l'OMC et des autres institutions internationales compétentes. Il est essentiel que les pays en développement soient activement associés aux travaux préparatoires à un éventuel nouveau cycle de négociations. Ce dernier pourrait leur apporter des avantages considérables dès lors qu'il s'articule autour d'un programme d'action mutuellement bénéfique prenant en compte les intérêts et préoccupations d'un large éventail de pays en développement.

b) *Les conditions internes : gestion des affaires publiques, cohérence des politiques et stratégies de développement d'ensemble*

19. Lancer et mettre en œuvre les stratégies de développement cohérentes sans lesquelles ne pourraient se matérialiser les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement soulève de nombreuses difficultés. Les intérêts établis dans les secteurs public et privé, la peur des conséquences du changement, la complexité et l'incertitude des réformes dans certains contextes économiques, sociaux et politiques sont autant d'obstacles qu'il faut surmonter. L'approche optimale en matière de structuration des stratégies de développement varie fortement d'une situation à l'autre, en fonction de facteurs comme le niveau de développement et les conditions particulières régnant dans le pays. Néanmoins, quel que soit le contexte, tous les pays doivent opérer un minimum de réformes cohérentes se renforçant mutuellement et s'inscrivant dans un cadre cohérent.

La qualité de la gestion des affaires publiques et des institutions est un facteur fondamental

20. Une diffusion réussie et généralisée de l'économie de marché à l'intérieur d'un pays dépend du degré de paix et de sécurité, de la présence d'une administration prévisible, intègre et responsable, et de l'existence d'un état de droit étayé par un système juridique efficace. Toutes ces conditions exigent que l'on consacre un investissement significatif à la création de capital humain et institutionnel.⁵

4. Ce sont là les conclusions d'une étude menée récemment par la CEPALC sur les politiques commerciales et industrielles de six pays d'Asie et d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Indonésie, Malaisie et République de Corée). Voir *Trade and Industrial Policies: Past Performance and Future Prospects*, Commission économique pour l'Amérique latine, octobre 1998, disponible sur Internet : www.eclac.cl. Pour une analyse du rôle des connaissances dans le développement, voir le *Rapport sur le développement dans le monde 1998* de la Banque mondiale.

5. Pour une analyse du rôle des institutions dans le développement, voir l'édition 1999 du *Rapport sur le développement dans le monde*, « Entering the 21st Century: Development Imperatives » (Banque mondiale, à paraître).

21. Au plan interne le développement passe par une spécialisation au niveau de la division du travail. Des réseaux de fournisseurs, distributeurs, grossistes, détaillants et centres de services apparaissent dans les pays, engendrant un processus continu d'apprentissage social par l'économie de marché. L'interaction avec l'économie mondiale par le biais des échanges et des investissements étend et intensifie la division du travail et l'apprentissage social dans une mesure bien supérieure à ce que permet le seul contexte national. Dans les pays en développement (comme jadis dans les pays développés), la clé de l'émergence d'une économie de marché dynamique réside dans la création d'un « environnement propice aux transactions », lequel dépend fondamentalement de la qualité de la gestion publique et du degré de confiance au sein des réseaux d'acteurs économiques.⁶

22. Dans beaucoup de pays en développement qui risquent aujourd'hui de se retrouver en marge de l'économie mondiale, ces caractéristiques nécessaires sont gravement compromises ou même absentes. Bon nombre de pays pauvres sont engagés dans un conflit ou en sortent. Ils souffrent des pratiques d'un régime qui les laisse exsangues et sont à l'origine de l'exode du capital humain et financier et de la faiblesse de l'investissement dans le capital physique et humain. Par conséquent, leurs économies sont bien loin de remplir les conditions requises pour assurer des niveaux élevés et durables de croissance, permettre une participation effective à l'économie mondiale et faire reculer de la pauvreté.

23. La qualité de la gestion des affaires publiques et des institutions est aujourd'hui présentée dans des études économétriques comme une variable clé qui détermine les performances relatives des pays en matière de développement et l'évolution de ces performances dans le temps. Qu'ils soient développés ou en développement, tous les pays doivent constamment entretenir et améliorer l'environnement institutionnel et administratif, dont dépendent les résultats économiques et l'émergence d'une économie compétitive et viable. Ainsi, quelques-uns des enseignements les plus fondamentaux des récentes crises financières concernent directement la gestion des affaires publiques et les institutions, notamment dans les secteurs de la finance et des entreprises, mais aussi dans les domaines des systèmes juridiques et de la responsabilité politique.

L'impulsion politique est essentielle

24. Bien que prévus depuis des années, beaucoup de problèmes n'ont pas reçu toute l'attention voulue avant de revêtir un caractère aigu, comme l'illustre le cas des pays d'Asie de l'Est touchés par la crise. Dans toutes les sociétés, les occasions d'entreprendre une véritable réforme des stratégies de développement ne se présentent souvent qu'après les crises, lorsque les durs enseignements ont été tirés des politiques inefficaces et que les pressions extérieures s'amplifient. Toutefois, on observe un nombre croissant de réussites exemplaires. Au cours de la « décennie perdue » des années 80, l'Amérique latine a connu des changements que l'on ne pensait pas possibles. Et plus récemment, la Corée et la Thaïlande qui s'étaient adaptées aux crises dans le passé, notamment au début des années 80, ont entrepris un large éventail de réformes en réaction à l'instabilité financière.

25. Une impulsion politique clairvoyante est nécessaire pour améliorer l'aptitude des pays à engager des changements même en l'absence de crise, ainsi que pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies de libéralisation des échanges et de l'investissement, avant que les problèmes ne surgissent, afin de réduire le coût des occasions manquées et rendre la transition moins douloureuse. Étant donné que le processus de développement dépend dans une large mesure du contexte et est spécifique aux différents pays, chacun d'eux doit trouver sa propre voie et les efforts en ce sens doivent provenir et être entretenus de l'intérieur et reposer sur une large assise. Par conséquent, la libéralisation n'est pas du seul ressort des gouvernements,

6. Voir Ben-Lon Chen, Chien-fu Jeff Lin et Xiaokai Yang, « Empirical Evidence for the Endogenous Growth Generated by Evolution in the Division of Labour » (1999), Development Discussion Paper, No 671, Harvard Institute for International Development.

et d'autres parties prenantes, comme les entreprises, les travailleurs et la société civile plus généralement, ont un rôle à jouer en aidant à susciter en sa faveur l'adhésion nécessaire et en échangeant des informations au-delà des frontières. Les approches faisant intervenir diverses parties prenantes sont également efficaces pour promouvoir la résolution de problèmes en coopération dans le domaine de la gestion de l'environnement.

26. En outre, la participation active aux échanges de vues, négociations et accords internationaux, dans le souci de renforcer la discipline en matière de politique intérieure et de respecter les normes internationales, peut constituer une stratégie efficace lorsque les pouvoirs publics s'efforcent d'améliorer la performance économique.

Les programmes de réforme cohérents sont plus efficaces que les mesures fragmentaires

27. La libéralisation des échanges et de l'investissement doit s'inscrire dans un ensemble de politiques cohérentes et transparentes, et ce pour plusieurs raisons. Lorsqu'elle est associée à la stabilité macro-économique et à d'autres réformes structurelles ainsi qu'à des politiques sociales et environnementales appropriées, les gains sont plus importants du fait que les ressources peuvent être redéployées plus efficacement. La libéralisation des échanges et de l'investissement en est d'autant plus crédible, ce qui est essentiel pour que le secteur privé investisse et que les travailleurs admettent qu'ils en recueilleront certains des avantages et n'auront pas seulement à en assumer les risques. Un ensemble intégré de mesures de réforme aide aussi à concilier des objectifs d'action et des intérêts multiples, notamment des mesures bien ciblées pour aider ceux dont les moyens de subsistance sont compromis par le changement. En outre, les parties affectées sont mieux averties de la nécessité de s'adapter, les intérêts établis sont moins à même de faire obstacle au changement tandis qu'au niveau politique, la réforme retient davantage l'attention et suscite en sa faveur un engagement plus grand.⁷

Il faut faire comprendre pourquoi la libéralisation des échanges et de l'investissement est une nécessité

28. Il est nécessaire d'expliquer aux gens les raisons pour lesquelles la libéralisation des échanges et de l'investissement est jugée si importante pour leur bien-être futur. Un dialogue ouvert et une bonne communication avec toutes les principales parties prenantes sur les coûts et les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement peuvent permettre à toutes les parties de mieux comprendre les effets à court et long terme de l'action ou de l'inaction, ainsi que la répartition de ses coûts et de ses avantages. Dans la plupart des pays en développement, comme dans les pays industrialisés, la libéralisation des échanges et de l'investissement gagnera à ce que se tiennent des débats plus larges et plus éclairés. Une bonne communication permettra à ceux qui sont partisans de la libéralisation des échanges et de l'investissement, et qui y gagneront, de se faire mieux entendre. Parmi les alliés importants figurent les entreprises qui bénéficieront d'une réduction des coûts et de produits et services de haute qualité, les consommateurs et les salariés, dans des secteurs où la libéralisation des échanges et de l'investissement aura des retombées bénéfiques sur la création d'emplois et de croissance des salaires.

7. Stiglitz, Joseph E. (1998a).

Principaux éléments d'une stratégie de développement cohérente

- Une amélioration des systèmes de gestion publique, en particulier :
 - Un cadre institutionnel et juridique favorisant l'émergence d'une économie fondée sur l'entreprise et d'un secteur public efficient.
 - Un accroissement du degré de participation à la vie économique et politique, source de croissance économique à large assise, de cohésion sociale et d'institutions démocratiques efficaces.
 - L'instauration d'un environnement concurrentiel contribuant au bon fonctionnement des marchés.
 - Des systèmes efficaces de surveillance financière.
 - Un cadre sain en matière de gouvernement d'entreprise, garantissant la transparence des structures et des opérations des entreprises et imposant des obligations de compte à leurs dirigeants.
 - La mise en place de dispositions rigoureuses de lutte contre la corruption et la criminalité organisée.
- Une meilleure coordination entre les différents niveaux d'administration. Les municipalités doivent gérer des mutations urbaines rapides, mais il leur manque souvent les fonds et les capacités administratives nécessaires de ce point de vue.
- L'instauration d'un cadre d'action macro-économique et structurelle cohérent, de nature à susciter une augmentation de l'investissement intérieur et l'acheminement des ressources économiques et financières vers des activités productives.
- Une croissance démographique stable, un élargissement de la base de capital humain par un meilleur accès à l'éducation et aux services de santé, et l'élaboration de politiques en faveur de la science, de la technologie et de l'innovation.
- Un renforcement du cadre institutionnel et réglementaire pour le recensement et la gestion des problèmes d'environnement, de façon à parvenir à un développement durable.

Les stratégies de développement doivent être globales et prises en charge par les populations locales

29. Les objectifs de développement qui se sont dégagés à l'occasion d'une série de grandes conférences organisées par les Nations Unies dans les années 90 laissent apparaître un consensus beaucoup plus large sur la portée et les modalités des efforts de développement qu'au cours des décennies précédentes.

30. Ainsi qu'il ressort du rapport du CAD publié en 1996 sous le titre ***Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle***, les objectifs de développement englobent le bien-être économique, avec un recul sensible de la pauvreté, le développement social, la durabilité de l'environnement et la bonne gestion des affaires publiques, et ces objectifs sont jugés indissociables. Engendrer une croissance économique dynamique, éradiquer la pauvreté, développer le capital humain et social, maîtriser les problèmes d'environnement et établir un mode de gouvernement efficace, démocratique et responsable sont considérés comme des objectifs qui se renforcent mutuellement au service du développement durable. Concrètement, la poursuite de ces objectifs dépend avant tout des efforts entrepris par les pays en développement eux-mêmes, et notamment d'une impulsion politique déterminée pour susciter à l'échelle nationale un vaste consensus et une large participation.

31. Tel est le fondement de la stratégie de partenariat pour le développement adoptée par les ministres des pays de l'OCDE en 1996.⁸ C'est également sur ces principes que s'appuie la proposition, présentée récemment par le Président de la Banque mondiale, de coordonner la coopération pour le développement autour d'un ***Cadre de développement intégré***, pris en charge et géré par le pays en développement lui-même plutôt que par des donateurs ou organismes internationaux. Ce cadre intégrerait les objectifs économiques et financiers et les efforts visant à régler les problèmes fondamentaux à long terme concernant la structure, la portée et la teneur du développement humain et social.⁹ Cette approche prévoit donc une démarche structurée qui assure un fort degré de coordination entre les politiques de libéralisation des échanges et de l'investissement et les efforts menés en matière d'infrastructure matérielle, d'investissement social et d'amélioration de la qualité de la gestion publique et des institutions. Le Cadre de développement intégré peut donc constituer un levier puissant pour améliorer la cohérence des politiques dans les pays en développement.

2. Gérer le processus de libéralisation dans les économies en développement : des enjeux spécifiques pour les pouvoirs publics

a) L'ajustement structurel et la politique sociale au service du développement économique

32. Un développement économique réussi suppose un gros effort d'ajustement structurel, lequel passe par une réforme de société de grande envergure aux vastes ramifications économiques, sociales et politiques. Au cours des premières étapes du processus de développement économique, de nombreux

8. OCDE (1996), *Le rôle de la coopération au développement à l'aube du XXI^e siècle*.

9. Voir le Communiqué ministériel de l'OCDE, mai 1996, et . Wolfensohn, James D. "Proposition concernant un cadre de développement intégré", avant-projet, février 1999. Voir aussi . Stiglitz J.E (1998b), "More Instruments and Broader Goals: Moving Towards the Post-Washington Consensus", in *Development Issues in the 21st Century*, German Foundation for International Development, Villa Borsig Workshop Series, 1998.

emplois sont créés dans le secteur informel et, dans certains pays, il peut être très difficile d'obtenir les autorisations nécessaires pour s'implanter dans le secteur formel. A mesure que le développement s'affirme, un secteur formel moderne se dessine et commence à jouer un rôle moteur, et la mise à niveau de la main-d'œuvre et de la base technologique revêt de plus en plus d'importance. Le processus de développement s'accompagne aussi d'une profonde transformation du rôle des femmes dans l'économie, comme en témoigne l'accroissement du taux d'activité des femmes lié à l'expansion des exportations de produits manufacturés des pays en développement dynamiques.¹⁰ Par ailleurs, l'urbanisation et la bonne administration des villes sont des conditions essentielles de l'émergence d'une économie compétitive.

33. Les politiques gouvernementales peuvent stimuler ces processus d'ajustement lorsqu'elles cherchent à encourager le développement par des mesures de libéralisation des échanges et de l'investissement ainsi que d'autres réformes. Dans une économie à forte croissance, ces mesures sont de nature à faciliter la réorientation des ressources et à éviter les goulets d'étranglement. L'expérience des économies émergentes d'Asie de l'Est montre qu'un développement rapide et les mutations structurelles peuvent aller de pair avec des taux de chômage très bas. D'autres données empiriques tendent à démontrer que les coûts d'ajustement, en termes de licenciements et de fermetures d'entreprises, ont été en réalité relativement modestes.¹¹

34. Les mesures de protection n'ont jamais démontré leur efficacité en tant que moyen de soutenir l'emploi, pas plus dans les pays développés qu'en développement. Bien au contraire. Si l'on examine attentivement les facteurs qui influent sur l'emploi, on constate que des exportations dynamiques créent davantage d'emplois que les importations n'en font perdre ; et les emplois préservés à la faveur de mesures de protection dans les industries protégées ne doivent pas faire oublier les emplois viables qu'ils empêchent de créer dans d'autres secteurs de l'économie. En outre, les économies qui se caractérisent par la multiplicité des mesures de protection et une intervention sélective font en général apparaître une importante concentration sectorielle et géographique : certains secteurs et régions y perdent incontestablement, ce qui peut avoir des répercussions sociales, économiques et politiques susceptibles de compromettre la pérennité du développement.

35. Il est compréhensible que l'on s'interroge souvent sur le rythme de la libéralisation ainsi que sur l'orientation des changements, même si la libéralisation des importations est généralement un processus de moyen à long terme. Face à l'évolution des politiques en matière d'échanges et d'investissement, les entreprises, les institutions et les travailleurs doivent faire un effort d'adaptation. Les travailleurs et les chefs d'entreprise présents sur les secteurs concernés peuvent rencontrer des difficultés, car le rendement du capital humain et physique se trouve modifié par ces changements. A mesure que les populations des pays en développement s'habituent à vivre avec un secteur formel de plus en plus vaste, les liens avec l'économie informelle et le réseau familial, sur lesquels repose la vie de la communauté dans une économie de subsistance, se distendent nécessairement. Les gens risquent alors d'être vulnérables, sur le plan social et économique, s'ils perdent leur emploi au cours du processus de mutations structurelles ou d'une phase de ralentissement de l'économie, ou à la suite de crises ou de chocs économiques soudains. Le processus d'ajustement, dans ses multiples aspects, nécessite donc la mise en place de nouvelles normes sociales et de filets de protection.

36. C'est pourquoi il est fondamental que les pays se dotent, en particulier au niveau des villes et des régions, d'institutions aptes à amortir les chocs économiques pour suppléer à celles qui sont propres à des économies de subsistance. Faute de mettre en place les structures qui permettront d'aider les victimes de

10. OCDE (1995e).

11. Voir Michaely, M., D. Papageorgiou et A. Choskie, « Liberalizing Foreign Trade: Lessons of Experience in the Developing World », International Monetary Fund ; et Roenga, Anna, « The Effects of Trade Policy Reform. What do we really know ? », NBER Working paper n° 5225.

l'ajustement, les pays risquent de connaître des troubles sociaux qui peuvent gravement retarder les réformes économiques. La mise en place d'un filet de protection sociale approprié et d'un coût abordable peut donc rassurer les populations sur le fait qu'elles ne subiront pas de façon disproportionnée les conséquences négatives éventuelles de l'ouverture et de la libéralisation. C'est donc un élément qui peut largement contribuer à rallier l'opinion publique à ce type de stratégie de développement. Comme dans toutes les économies, les responsables gouvernementaux doivent relever le défi qui consiste à favoriser les gains d'équité et d'efficacité en mettant en œuvre des politiques sociales et des politiques du marché du travail qui apportent la sécurité d'un revenu transitoire tout en facilitant le redéploiement des travailleurs dont les emplois sont supprimés vers les entreprises et les secteurs en expansion.

37. Il n'existe pas un modèle unique de politique sociale permettant de traiter ces problèmes, et il s'agit d'un domaine relativement nouveau pour les pays en développement. Un certain nombre d'organisations internationales déploient actuellement beaucoup d'efforts pour évaluer les pratiques optimales et aider les pays en développement à définir des politiques sociales adaptées.¹²

b) *Consolider les systèmes financiers*

38. Des systèmes financiers performants sont une composante essentielle du processus de développement dans un système d'économie de marché ouvert sur le reste du monde. Comme l'a montré la récente crise financière asiatique, des systèmes financiers sains exigent beaucoup en termes de cadre juridique, de renforcement des institutions, de capital humain et de gouvernement d'entreprise. Les pays de l'OCDE ont tout intérêt à veiller à ce que la libéralisation des marchés financiers s'accompagne d'un renforcement des institutions du secteur financier dans les pays en développement. L'investissement direct étranger dans les services financiers s'avère être un bon moyen d'aider les pays en développement à former rapidement du personnel compétent et à adapter leurs pratiques et normes financières. Comme on le verra à la section II, d'importants travaux sont en cours au plan international pour renforcer les règles prudentielles et les mécanismes de surveillance, dont les lacunes ont favorisé l'apparition de pratiques et de modes de financement vulnérables sur les marchés émergents.

c) *Le pari de la viabilité écologique*

39. La libéralisation des échanges et de l'investissement peut favoriser le développement économique de plusieurs manières : en contribuant à une utilisation plus efficace des ressources de l'environnement ; en éliminant des distorsions qui causent peut-être déjà des dommages à l'environnement ; en stimulant le développement, le transfert et l'adoption de technologies plus respectueuses de l'environnement. D'un autre côté, certaines formes d'échanges et d'investissement peuvent amplifier ou déplacer des tensions sociales ou des pressions sur l'environnement existantes. Toutefois, compte tenu du poids croissant des pays en développement dans l'économie mondiale, il est probable que ces pressions s'exerceront de plus en plus à l'échelle mondiale et régionale. La contribution des échanges et de l'investissement à une plus grande efficacité générale de l'utilisation des ressources de l'environnement et à la diffusion de pratiques et de technologies écologiquement viables sera déterminante dans l'optique d'un développement durable à l'échelle planétaire.

12. Voir Banque mondiale (1999a), « Principles and Good Practice in Social Policy », note de réflexion du Comité de développement, avril 1999. La Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE coordonne actuellement la réalisation d'études sur les enjeux de la politique sociale dans quatre pays d'Asie.

40. Les données empiriques concernant les effets pour l'environnement des politiques d'ouverture en matière d'échanges et d'investissement montrent une situation contrastée. D'un côté, il y a eu des cas où l'environnement a subi des atteintes (notamment dans les secteurs de l'extraction des ressources naturelles) liées à l'intensification des échanges internationaux et/ou aux investissements étrangers que ces politiques ont favorisées en induisant une forte activité économique. Mais on constate aussi, d'un autre côté, que les entreprises ou les produits étrangers intègrent généralement des pratiques et des technologies plus respectueuses de l'environnement. Les entreprises étrangères sont souvent les premières à céder à la pression des consommateurs qui souhaitent des méthodes de production et des produits « plus verts ». Au total, les données disponibles¹³ tendent à montrer que les effets sur l'environnement de la liberté des échanges et de l'investissement sont positifs dans certains secteurs, certains pays et certaines circonstances, mais qu'ils peuvent être négatifs dans d'autres.

41. Le contexte institutionnel et réglementaire dans lequel s'inscrivent les échanges et l'investissement est un facteur déterminant pour ce qui est des effets nets sur l'environnement et partant, pour la viabilité du développement économique. La mise en place de cadres institutionnels et de politiques nationales solides à l'appui du développement durable dans les pays en développement est donc essentielle si l'on veut que les gains considérables résultant de l'intensification des flux d'échanges et d'investissement soient dûment mis au service du progrès social et environnemental. Or, de nombreux pays en développement, et notamment les moins avancés, ne disposent toujours pas des capacités élémentaires pour élaborer et faire appliquer des lois et réglementations appropriées. Parmi les carences les plus importantes, il faut citer l'absence de stabilité et de transparence dans la réglementation ainsi que la pénurie de connaissances spécialisées dans des domaines comme la négociation, la passation des marchés et les appels d'offres. Dans certains secteurs comme l'exploitation minière, la sylviculture et la pêche, cela peut rendre plus difficile la réalisation de l'équilibre nécessaire des avantages entre les investisseurs et les pays hôtes, et il peut aussi en résulter un accroissement de la pollution et des modes de production non viables. Des régimes réglementaires imprévisibles favorisent les comportements de recherche de rente à court terme et ont un effet dissuasif sur l'investissement à long terme.

42. A la suite de la Conférence de Rio, en 1992, de nombreux pays en développement ont élaboré des stratégies nationales de développement durable. Dans ce contexte, la coopération pour le développement aide de plus en plus les pays en développement à mettre en place les cadres économique, juridique et réglementaire qui sont nécessaires à l'émergence d'un climat d'investissement stable et attrayant, tout en veillant à la conformité avec les règles et mesures de sauvegarde sociales et environnementales. Il est donc hautement prioritaire d'améliorer la cohérence et la complémentarité des politiques en matière d'échanges et d'investissement, de développement et d'environnement aux niveaux national, régional et international.

3. Le rôle de la coopération pour le développement

43. Il existe de puissantes synergies entre la coopération pour le développement et l'émergence d'un processus de développement induit par les échanges et l'investissement. Si l'émergence d'une économie fondée sur l'esprit d'entreprise et le jeu du marché transforme les modes de financement et fait passer de la dépendance à l'égard de l'aide au recours à une épargne intérieure croissante, complétée par le recours aux marchés financiers internationaux et l'investissement direct étranger, ce processus requiert du temps. Durant cette période de transition qui devrait durer un certain temps pour les pays les plus démunis, l'aide publique au développement et autres financements publics du développement peuvent contribuer de façon décisive à l'accroissement des niveaux d'investissement social et au renforcement du développement participatif et de la bonne gestion des affaires publiques. L'aide extérieure vise également de plus en plus à favoriser l'émergence d'un secteur privé fort, par le biais de la mise en place de capacités et du

13. Zarsky, Lyuba (à paraître, 1999).

renforcement des cadres juridique et institutionnel, des systèmes financiers et de la facilitation des échanges.

44. De plus, l'aide extérieure peut jouer un rôle important en réduisant l'encours total de la dette des pays tributaires de l'aide. La logique des efforts en cours pour diminuer les montants des dettes bilatérales et multilatérales des pays démunis consiste à lier le processus de réduction de la dette à la réorientation vers une croissance fondée sur les échanges et l'investissement par la réforme des politiques, le changement institutionnel et l'investissement social.

45. La coopération pour le développement peut aussi aborder directement les problèmes sociaux et de pauvreté.¹⁴ La non-application de certaines normes de travail fondamentales, en particulier l'interdiction du travail des enfants, est liée aux questions de pauvreté et de développement économique. Les programmes de coopération pour le développement peuvent apporter une contribution positive en s'attaquant aux causes sous-jacentes. Un avantage important de ces mécanismes positifs est qu'ils produisent des résultats concrets et pratiques – par exemple, en assurant la scolarisation des enfants, en contribuant à renforcer les codes du travail ou les moyens de mise en œuvre – sans provoquer d'importantes distorsions économiques ou tensions politiques.

14. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a entrepris un programme de travail sur deux ans pour élaborer des lignes directrices relatives à l'intégration de la réduction de la pauvreté dans les politiques, programmes et projets de coopération pour le développement.

PARTIE II : COHÉRENCE DES POLITIQUES DES PAYS DE L'OCDE DU POINT DE VUE DU DÉVELOPPEMENT

1. Promouvoir la « cohérence des politiques du point de vue du développement » dans les pays Membres de l'OCDE : Questions générales et approches

46. Si les bienfaits de la libéralisation des échanges et de l'investissement sont largement tributaires des efforts entrepris en ce sens par les pays en développement eux-mêmes, la capacité des pays en développement de profiter de ces bienfaits dépend également de la « cohérence du point de vue du développement » des politiques menées par les pays Membres de l'OCDE.

47. Dans les pays de l'OCDE, la formulation des politiques obéit généralement à plusieurs objectifs, parfois contradictoires, et les gouvernements doivent prendre en compte un large éventail de facteurs nationaux et internationaux, dont le développement économique. Or, les politiques suivies ne sont pas nécessairement toutes compatibles avec l'objectif de développement économique. Néanmoins, dans le contexte de la mondialisation, les pays Membres de l'OCDE tiennent de plus en plus souvent compte des effets qu'exercent leurs politiques sur les pays en développement et, soucieux d'avoir une meilleure connaissance des problèmes auxquels sont confrontés ces pays, cherchent à recenser leurs besoins et les possibilités à cet égard.

48. Préserver un environnement économique mondial propice au développement est une responsabilité importante pour les pays de l'OCDE, qui occupent une place prépondérante dans la production, les échanges et les mouvements de capitaux dans le monde. Tout d'abord, en se maintenant sur un sentier élevé de croissance durable, les pays de l'OCDE peuvent offrir aux pays en développement des débouchés grandissants et solides pour leurs exportations, lesquelles sont un des moteurs du développement économique. Ensuite, en poursuivant leur assainissement budgétaire à moyen terme, ils peuvent réduire leur propre dépendance à l'égard des marchés internationaux de capitaux et faciliter ainsi l'accès des pays en développement à l'épargne internationale avec des taux d'intérêts peu élevés et stables. En corrigeant les déséquilibres macro-économiques au sein des pays et entre les pays, les pays Membres de l'OCDE peuvent agir de façon à éviter les chocs économiques qui mettent à mal l'environnement financier international dans lequel ont à intervenir les pays de l'OCDE.

49. Le renforcement de la cohérence des politiques au niveau des pays de l'OCDE est avant tout une question de **volonté politique**. A cet égard, les ministres des pays de l'OCDE ont donné en 1996 leur aval à la stratégie de partenariat pour le développement qui a été approuvée cette même année par la Réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. La cohérence des politiques est au cœur de cette stratégie en vertu de laquelle les ministres sont convenus d'œuvrer à la complémentarité entre la coopération pour le développement et les autres formes de relations entre pays développés et en développement.

50. **La coordination au niveau politique est tout aussi capitale pour accroître la cohérence.** Il s'agit d'une mission exigeante qui fait appel à tout l'éventail des ministères et organismes chargés des différents objectifs de l'action des pouvoirs publics, dont le développement économique durable des pays en développement. Bien évidemment, le renforcement de la cohérence ne passe pas par une seule méthode ou un modèle unique d'élaboration des politiques. L'expérience des pays de l'OCDE montre néanmoins

qu'un certain nombre d'instruments et de mécanismes permettent une prise en compte efficace du facteur développement dans le processus global d'élaboration des politiques :

a) *Une vision commune pour concevoir et évaluer les politiques.*

51. Le gouvernement, en rendant publique sa "vision stratégique" de la politique de développement, sous la forme d'un énoncé détaillé des politiques et des principes sous-jacents, donne un point d'ancrage à l'élaboration des mesures et à la prise de décision dans toutes les administrations concernées, qui sert également de référence lorsque le gouvernement doit évoquer les enjeux auxquels il est confronté auprès de l'opinion publique. L'absence d'une telle référence pourrait être une source de contestation de la part des différentes administrations et ne pas donner lieu à un effort systématique d'évaluation de l'impact des politiques sur les pays en développement. De plus, le nombre croissant des décideurs ayant à traiter des questions de développement dans des domaines aussi variés que l'environnement, les échanges, l'agriculture, l'investissement, les droits de l'homme, l'allègement de la dette, la stabilité financière, la drogue, les migrations, la gestion publique, les codes de déontologie des entreprises et la culture manqueraient de repères pour les guider dans leur action.

b) *Un cadre efficace de coordination interministérielle dans les capitales.*

52. La cohérence des politiques passe nécessairement par un partage systématique de l'information et par un processus permanent de coordination ministérielle et interministérielle. Une structure adéquate est indispensable au bon déroulement de ce processus, aux niveaux tant formel qu'informel.

c) *Des capacités de recherche et d'analyse à l'appui de la cohérence des politiques du point de vue du développement.*

53. Un processus de décision solidement étayé est un instrument déterminant pour assurer la cohérence. Les principales décisions doivent s'appuyer sur des éléments d'information et d'analyse qui permettent aux décideurs de mettre en évidence les coûts d'un manque de cohérence et d'expliquer leurs choix. Dans les pays de l'OCDE, plusieurs organismes et institutions sont investis de cette mission. Certains pays disposent d'un organisme public, qui mène des travaux de recherche sur les évolutions futures et étudie des thèmes particuliers, à la demande des pouvoirs publics. D'autres possèdent des organismes de recherche spécialisés dans des secteurs déterminés. De son côté, le secteur privé – les entreprises, les instituts de recherche indépendants, les universités ou les fondations privées - peuvent aussi apporter d'utiles contributions. L'OCDE elle-même dispose d'un organe de recherche sur le développement, le Centre de développement, qui contribue à l'identification et à la compréhension des questions de cohérence.

d) *Des mécanismes de consultation de la société civile afin de rechercher un large consensus sur des questions précises*

54. Pour concilier les différents intérêts dans le processus de formulation des politiques, il faut s'attacher à anticiper très tôt les contradictions éventuelles entre les objectifs d'action en renforçant les échanges et la communication avec la société civile, tant au plan national qu'international. Cette coordination ne peut fonctionner que si des ressources suffisantes et des structures organisationnelles appropriées sont disponibles.

2. Promouvoir la cohérence des politiques du point de vue du développement : questions prioritaires choisies

55. Les pays de l'OCDE soutiennent les efforts des pays en développement qui cherchent à tirer pleinement parti des bienfaits découlant de la libéralisation des échanges et de l'investissement :

- En s'efforçant de renforcer le cadre dans lequel s'inscrivent les flux internationaux de biens, de services, de capitaux et de connaissances.
- En associant pleinement les pays en développement à l'élaboration de règles internationales.
- En aidant les pays en développement à se doter des capacités institutionnelles, humaines et autres indispensables pour tirer parti des évolutions de l'économie mondiale.

Cette section illustre quelques-uns des domaines et problèmes prioritaires par rapport auxquels l'OCDE concourt, au travers du processus des comités et d'autres activités, à améliorer la cohérence des politiques du point de vue du développement (voir aussi la section 3, consacrée au rôle de l'OCDE dans la promotion d'une meilleure cohérence des politiques).

a) *Consolider le cadre des échanges internationaux*

56. L'ouverture des marchés mondiaux de biens et de services sur la base de règles multilatérales convenues est essentielle si l'on veut que le développement profite des bienfaits de la libéralisation des échanges et de l'investissement. Les pays de l'OCDE s'efforcent de montrer l'exemple de ce point de vue, en résistant aux pressions protectionnistes, en maintenant leurs marchés ouverts et en entretenant la dynamique de libéralisation. De nouveaux efforts multilatéraux de libéralisation des échanges auraient des retombées bénéfiques tant pour les pays développés que pour les pays en développement. A cet égard, l'idée d'un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales gagne du terrain. Ce Cycle du millénaire fournirait un cadre pour cerner les besoins et les intérêts des pays développés comme des pays en développement pour le siècle à venir. Les paragraphes suivants présentent certains des aspects clés de la politique commerciale qui sont pertinents pour le développement économique.

- *Élargir l'accès aux marchés par un abaissement des obstacles tarifaires imposés aux produits manufacturés*

57. Les pays en développement appliquent, en moyenne, un droit de douane de 7.1% sur les produits provenant d'autres pays en développement (et de 10.7% sur les produits venant de pays de l'OCDE). De leur côté, les pays de l'OCDE prélèvent, en moyenne (pondérée par les échanges), un droit de douane de 4.5% sur les produits provenant de pays en développement. Les pays en développement comme les pays développés pourraient opérer des réductions notables dans les secteurs soumis à des droits de douane élevés, pour le plus grand bénéfice des deux parties. Une atténuation de la progressivité des droits de douane – qui fait que les droits de douane s'alourdissent à mesure que s'accroît le degré de transformation du produit – pourrait se révéler particulièrement utile, car cette progressivité joue à l'encontre de la création de valeur ajoutée dans le pays exportateur.

- *Réduire les autres obstacles aux échanges*

58. L'abaissement de toute une série d'autres obstacles aux échanges présenterait un intérêt particulier pour les pays en développement ; on songe notamment au manque de transparence dans la passation des marchés publics, aux règles d'origine, aux mesures de protection conditionnelle, aux obstacles techniques, aux mesures sanitaires et phytosanitaires, ainsi qu'aux contingents tarifaires et aux restrictions quantitatives qui subsistent. Certaines réglementations et pratiques internes font grandement entrave aux échanges. En fait, stimuler la concurrence sur les marchés intérieurs et internationaux par des réformes pourrait présenter de grands avantages. Il est de plus en plus admis qu'une étroite complémentarité entre la politique de la concurrence et la politique régissant les échanges et l'investissement est fondamentale dans le cadre des relations commerciales mondiales. Une action dans ce domaine serait vraisemblablement bénéfique pour les pays en développement.

- *Politiques suivies par les pays de l'OCDE dans les domaines de l'agriculture et des pêcheries*

59. Le secteur agricole joue un rôle déterminant dans le développement économique global de nombreux pays en développement et il en va de même du secteur de la pêche dans certaines zones côtières en développement. Dans ces pays, l'expansion des secteurs agricole et agro-alimentaire a un effet stimulant sur le développement des autres secteurs, lequel se traduit à son tour par une augmentation de l'emploi et des revenus. Les politiques agricoles suivies par un certain nombre de pays de l'OCDE peuvent perturber ce processus, en particulier lorsque le soutien des prix et une importante protection douanière (avec notamment des droits de douane élevés et des contingents tarifaires) sont les principales armes du système de soutien à l'agriculture. Elles obligent à écouler les excédents de production des pays de l'OCDE sur les marchés internationaux, ce qui fait diminuer les recettes des pays en développement et empêche l'agriculture de jouer correctement son rôle de moteur de la croissance économique d'ensemble. Dans plusieurs domaines, une action des pays de l'OCDE est importante pour offrir aux pays en développement de meilleures perspectives : amélioration de l'accès aux marchés, réduction progressive et effective des mesures qui ont des effets de distorsion sur les prix et sur la production, durcissement des règles de discipline applicables aux restrictions à l'exportation et examen critique des systèmes de préférences existants.

60. En outre, les pays de l'OCDE peuvent encourager le secteur de la transformation des produits alimentaires dans les pays en développement en ouvrant leurs marchés aux produits transformés et en apportant une assistance technique pour aider les exportateurs à respecter des normes plus rigoureuses, susceptibles de se traduire par de nouveaux obstacles techniques aux échanges. De même, une aide à la recherche agricole profiterait à la productivité de l'agriculture dans les pays en développement : or, l'investissement consenti à cette fin a fortement baissé depuis une dizaine d'années.

61. Les politiques de gestion des pêcheries des pays de l'OCDE pratiquant la pêche peuvent se répercuter sur l'exploitation des ressources halieutiques dans les pays en développement. Certains Membres de l'OCDE ont conclu des accords portant sur l'accès aux ressources halieutiques avec les pays en développement qui en sont richement dotés. Lorsqu'ils prévoient une concurrence équitable avec les flottes des pays en développement, un traitement commercial équitable et des mesures de renforcement des capacités dans les pays en développement, ces accords peuvent contribuer à la cohérence du point de vue du développement.

b) Renforcer le cadre des flux internationaux d'investissement et de capitaux

62. La stabilité et le bon fonctionnement des marchés financiers nationaux et internationaux constituent un domaine de préoccupation majeure pour les gouvernements et revêtent une importance capitale pour le développement des économies de marché émergentes et leur intégration dans l'économie mondiale. Depuis la crise asiatique et d'autres crises financières récentes, on s'accorde à admettre l'importance d'un renforcement des systèmes financiers au plan national et international, de façon à permettre aux pays de profiter pleinement des avantages des flux de capitaux et des marchés mondiaux tout en réduisant au minimum les risques de perturbation. Étant donné que les pays de l'OCDE sont à l'origine de la plupart des flux financiers internationaux, ils ont un rôle central à jouer dans ce domaine.

- *Adapter les normes et les principes internationaux aux exigences du marché mondial*

63. Le renforcement de la transparence et de la responsabilité par la mise en œuvre de pratiques saines et de normes communes à l'échelle mondiale est au centre d'un certain nombre d'efforts qui sont actuellement menés en collaboration. L'OCDE participe à beaucoup d'entre eux, et notamment au Forum sur la stabilité financière. En outre, elle apporte une autre contribution dans ce domaine avec les Principes de l'OCDE relatifs au gouvernement d'entreprise, qui ont été élaborés en concertation avec d'autres organisations internationales, dont la Banque mondiale, les autorités des économies de marché émergentes, le secteur des entreprises, les syndicats et d'autres parties concernées. Tant pour les pays Membres que non membres de l'Organisation, ces Principes devraient servir de référence pour l'évaluation et l'amélioration du cadre juridique, institutionnel et réglementaire national du gouvernement d'entreprise.

- *Accroître l'aide aux pays en développement pour renforcer leurs infrastructures économiques et financières*

64. Au travers des activités menées en coopération avec les non-membres, l'OCDE encourage : l'instauration d'un système fiscal et d'une administration des impôts solides, afin d'accroître l'épargne nationale et d'éviter une dépendance excessive à l'égard des marchés des capitaux nationaux et internationaux ; la lutte contre la corruption, qui accroît la confiance vis-à-vis du système financier des pays en développement ; la réforme des entreprises publiques, y compris leur privatisation, qui a pour effet de renforcer la concurrence, d'améliorer l'efficacité de la production et de la répartition des ressources, et d'accroître le bien-être des consommateurs ; et la mise en place de bonnes pratiques en matière de politique sociale et de systèmes de protection qui contribueront à protéger la population de ces pays des effets induits par l'alternance de phases de forte expansion et de récession des flux internationaux de capitaux.

- *Appuyer l'élaboration d'un cadre multilatéral pour l'investissement*

65. Il est largement admis que l'investissement direct étranger (IDE) est fondamental pour le développement. Toutefois, les pays en développement satisfont rarement aux conditions de base qui permettent d'attirer cet investissement, notamment l'existence d'une infrastructure juridique et réglementaire. En outre, même si l'OMC fournit un cadre multilatéral solide pour les flux commerciaux, les IDE obéissent à près de 1 630 accords bilatéraux, régionaux et plurilatéraux, auxquels souscrivent des pays développés et en développement et qui prévoient chacun des règles et un champ d'application différents. Un cadre multilatéral pour l'investissement contribuerait à accroître la cohérence des politiques en améliorant les conditions pour l'IDE. Si les pays d'accueil s'engageaient à respecter des normes reconnues au plan international, le seuil de risque à partir duquel les entreprises étrangères acceptent d'y investir s'en trouverait abaissé.

c) *Concilier l'environnement, le commerce, l'investissement et le développement*

66. Les pays sont de plus en plus conscients que l'environnement constitue une ressource économique vitale et que sa préservation fait partie intégrante des politiques de libéralisation des échanges et de l'investissement. Toutefois, même lorsqu'il existe une forte volonté politique de s'attaquer aux problèmes d'environnement et que le public y adhère massivement, les pays en développement n'ont souvent pas les ressources, les informations, les technologies ni les capacités voulues pour assurer la viabilité écologique de leurs modes de production et de la structure de leurs échanges, répondre aux exigences écologiques du marché mondial et profiter des possibilités de commerce respectueux de l'environnement ("commerce vert") qui se font jour.

67. Les performances environnementales des investisseurs étrangers peuvent servir d'exemple aux entreprises locales et faire fonction de catalyseur pour promouvoir les technologies respectueuses de l'environnement dans le pays d'accueil. Les avantages immédiats pour l'environnement dans les pays en développement peuvent être importants, notamment grâce à l'amélioration de l'efficacité des technologies et des pratiques. Les avantages pour les pays de l'OCDE peuvent également être importants, particulièrement s'ils se traduisent par une plus grande stabilité de l'environnement réglementaire dans lequel interviennent les entreprises (et par une plus grande qualité de l'environnement naturel).

68. Pour traiter les problèmes d'environnement transfrontaliers ou mondiaux (ainsi que les effets économiques transfrontaliers de problèmes d'environnement nationaux), des solutions élaborées en coopération et fondées sur un consensus international sont à la fois souhaitables et possibles. Elles pourraient conduire notamment à améliorer la capacité institutionnelle des pays en développement eux-mêmes. Elles pourraient également se traduire par des transferts financiers et de technologies respectueux de l'environnement, éventuellement facilités par le biais de l'aide au développement, par des accords sur l'accès aux marchés ou encore par des accords internationaux sur l'environnement.

d) *Améliorer l'accès à la société mondiale de l'information*

69. L'information, ainsi que le savoir et la compréhension nécessaires pour la mettre à profit, constitue une ressource essentielle. La diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) ouvre d'énormes perspectives de développement économique. Les TIC donnent aux pays en développement un meilleur accès aux informations sur les technologies et les marchés et facilitent ainsi leur participation à l'économie mondiale. Si les entreprises de ces pays parviennent à assimiler et à exploiter les idées, les méthodes et les technologies nouvelles, elles peuvent être en mesure de franchir des étapes entières du processus d'industrialisation. En outre, les TIC atténuent les inconvénients de l'éloignement géographique en permettant une communication rapide avec les partenaires et les clients. D'ores et déjà, certains pays en développement sont tout à fait compétitifs dans le commerce de biens et de services à forte intensité d'information, qui vont des tâches ordinaires de saisie de données et de réservation aérienne aux processus à plus forte valeur ajoutée comme le développement de logiciels ou la fourniture de services spécialisés. Enfin, la diffusion des TIC peut contribuer à accroître la transparence des transactions – avec le secteur public et entre les intervenants privés – et donc à limiter les incertitudes du commerce dans les pays en développement. Mais les TIC représentent aussi un formidable enjeu pour ces derniers. Si les pays en développement ne parvenaient pas à mettre à profit ces technologies, le fossé qui les sépare des pays développés risquerait de se creuser.

70. Faciliter l'accès des pays en développement aux TIC exige de réduire le fossé qui les sépare des pays développés en matière de technologie et d'information, de façon à leur permettre (i) d'exploiter le stock des connaissances mondiales, (ii) de mener des travaux de R-D pour répondre à leurs besoins intérieurs et (iii) de diffuser largement l'information et de l'assimiler rapidement. A cet égard, il est

essentiel de parvenir à un équilibre entre les incitations qui permettent de produire davantage de connaissances et celles qui contribuent à une large diffusion du savoir dans le cadre des régimes de propriété intellectuelle. Il est également indispensable de mettre en place une infrastructure de l'information efficace dans les pays en développement, de créer des compétences dans le domaine des TIC et de faciliter l'accès au réseau Internet et d'associer les pays en développement à l'élaboration de règles dans le domaine du commerce électronique.

71. En outre, il importe de supprimer les obstacles à la participation à la société mondiale de l'information. C'est pourquoi les pays en développement doivent se doter de cadres juridiques et de normes techniques adaptés, et créer les structures institutionnelles nécessaires à un système moderne de protection de la propriété intellectuelle. Leur tâche serait facilitée si tous les pays poursuivaient l'élimination des obstacles au commerce sur la base de l'Accord sur les technologies de l'information conclu en 1997. Pour accroître la participation des pays en développement à la recherche scientifique et leur capacité à en tirer profit, il convient de les intégrer plus activement dans les réseaux de chercheurs internationaux.

e) *Améliorer la cohérence des politiques et des pratiques des Membres de l'OCDE en matière de coopération pour le développement*

72. Une plus grande cohérence des politiques de coopération pour le développement est indispensable pour faire véritablement reculer la pauvreté et promouvoir le développement, mais instaurer concrètement cette cohérence est loin d'être aisé. Les donateurs peuvent souhaiter mettre à profit leurs projets et programmes de coopération pour le développement pour poursuivre parallèlement un certain nombre d'objectifs différents et parfois incompatibles :

- Ils doivent concilier une multitude d'intérêts contradictoires de politique intérieure et étrangère en faisant preuve de la prudence budgétaire voulue.
- Le système les pousse à décaisser rapidement les ressources d'aide et à afficher des résultats, même s'ils savent que le développement s'inscrit dans une approche à long terme et que l'obtention rapide de résultats est l'exception plutôt que la règle.
- Leurs programmes se composent fréquemment d'une multitude d'instruments régis par des règles et des procédures différentes, et dont l'exécution est souvent assurée par plusieurs organisations, ce qui rend difficile la coordination et la cohérence au plan interne.

- *Déliier l'aide*

73. Il importe de s'attaquer au problème de l'aide liée, qui augmente les coûts, réduit le rôle laissé à la concurrence et limite l'expansion du secteur privé local dans les pays en développement. L'aide liée est contraire aux principes fondés sur le jeu du marché qui sous-tendent la stratégie de partenariat pour le développement. Elle répond souvent à des préoccupations d'offre de la part des pouvoirs publics et des entreprises des pays de l'OCDE alors qu'elle devrait être induite par la demande, c'est-à-dire dictée par les priorités et les capacités des pays en développement. Le programme d'action des Membres de l'OCDE s'articule autour des grands axes suivants : œuvrer, au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, au déliement de l'aide en faveur des pays les moins avancés ; aider les pays en développement à renforcer les capacités requises pour tirer parti des avantages du déliement de l'aide ; renforcer la coordination dans les capitales entre les organismes d'aide et, le cas échéant, les organismes de crédit à l'exportation, afin de s'assurer que l'aide liée sert uniquement à soutenir des projets présentant un intérêt

pour le développement et l'environnement et ne se substitue pas à des financements qui devraient être accessibles aux conditions du marché, conformément à l'Arrangement sur les Lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public.

- *Rendre opérationnelle la stratégie de partenariat pour le développement*

74. Il est nécessaire d'aligner les pratiques et procédures en matière d'aide sur les principes de partenariat définis par l'OCDE – la multiplicité des donneurs et la diversité de leurs procédures en matière d'aide sont un obstacle aux efforts d'efficience et d'appropriation déployés par les pays en développement. Les capacités institutionnelles de ces pays sont encore affaiblies lorsque les donneurs font appel aux spécialistes locaux compétents pour gérer leurs programmes d'aide sur le terrain. Ensemble et en coopération avec les gouvernements des pays bénéficiaires, les donneurs devraient s'attacher à créer des partenariats pour le développement sur le terrain, à encourager la prise en charge par les pays bénéficiaires, à faciliter le développement des capacités institutionnelles et à mettre fin à la prolifération des projets. Le volume de l'aide doit être adapté à la mise en œuvre de partenariats par pays et à la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international.

- *Développement du secteur privé et renforcement des capacités*

75. Pour participer pleinement à l'économie mondiale, les pays en développement doivent pouvoir s'appuyer sur un secteur privé prospère. La mise en place ou le renforcement des dispositifs et des infrastructures institutionnelles indispensables pour soutenir le développement du secteur privé sont donc devenus des objectifs prioritaires. Les Membres de l'OCDE s'emploient activement à soutenir ces efforts tant dans les pays en développement que dans les pays en transition. Les lignes directrices pour l'expansion du secteur privé, qui ont été élaborées en 1995 dans le cadre du Comité d'aide au développement (CAD), définissent des orientations générales et des stratégies concrètes en la matière. Compte tenu des enjeux actuels, les domaines qui retiennent tout particulièrement l'attention sont la capacité dans le domaine des échanges, les systèmes financiers et les infrastructures.

- *Aller plus loin dans l'allégement de la dette*

76. Pour que le développement s'appuie sur le secteur privé et que les finances publiques permettent une augmentation des investissements sociaux, il faut adopter une stratégie efficace de désendettement des pays pauvres lourdement endettés. Le Sommet de Cologne entre les pays du G8 a donné lieu à un accord visant à améliorer sensiblement l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), en élargissant, approfondissant et accélérant les effets. Du point de vue de la cohérence des politiques, l'enjeu est désormais d'assurer que le surcoût du dispositif sera couvert par des ressources supplémentaires, sans que, directement ou indirectement, des ressources soient détournées des budgets et des mécanismes consacrés à l'aide. Il convient parallèlement d'intégrer les dispositifs de réduction de la dette de chaque pays à la stratégie de développement du pays en question et à son cadre de partenariat pour le développement (son Cadre de développement intégré, par exemple) de sorte que l'allégement de la dette soit géré dans un contexte financier et politique d'ensemble. C'est le seul moyen de relier le désendettement à la réalisation d'objectifs de développement fondamentaux comme la réduction de la pauvreté.

- *Bonne gestion des affaires publiques*

77. Dans toute société en développement, la mise en place d'institutions et de pratiques de bonne gestion des affaires publiques est essentielle pour le bon fonctionnement du secteur privé, pour assurer la

durabilité du développement et pour la prévention et le règlement des conflits. Ces questions recouvrent des problèmes aussi complexes que sensibles mais, dans la plupart des pays en développement, l'amélioration de la gestion des affaires publiques est désormais admise comme l'une des priorités du calendrier politique et est devenue un thème central et légitime de la coopération internationale. Les pays Membres de l'OCDE se sont engagés dans cette voie de diverses façons et à plusieurs niveaux. Ils peuvent s'appuyer sur les résultats importants obtenus dans un certain nombre de domaines fondamentaux au travers de leur collaboration dans le cadre de l'OCDE, y compris par les accords, lignes directrices et principes de l'OCDE.

- Gestion publique et gouvernement des entreprises.
- Règles applicables à la corruption et au blanchiment d'argent.
- Mesures de bonne gestion des affaires publiques dans les partenariats pour le développement fondés sur l'initiative locale.
- Approches cohérentes en matière de prévention des conflits et de construction de la paix.

3. Promouvoir une meilleure cohérence des politiques du point de vue du développement : le rôle de l'OCDE

78. Dans toutes les institutions internationales, les pays développés et les pays en développement œuvrent de concert pour aider les seconds à assurer un développement durable et à réussir leur intégration dans l'économie mondiale au travers d'une plus grande cohérence des politiques. Leurs efforts visent notamment au renforcement des politiques et des institutions et au règlement des problèmes systémiques qui se posent à l'échelon national comme à l'échelon international, afin de construire ensemble une économie mondiale solide pour le plus grand bénéfice de tous.

79. En collaboration avec ses pays Membres, l'OCDE s'efforce d'améliorer la cohérence des politiques qu'ils mènent en faveur du développement durable des économies non membres, grâce aux processus d'examen par les pairs et d'analyse pluridisciplinaire. En l'occurrence, il s'agit de renforcer cette cohérence à la fois *entre les différents domaines d'action* dans chaque pays Membre et *entre les différents pays Membres* dans chaque domaine d'action.

80. En particulier :

- Les problèmes de cohérence sont examinés par le Comité d'aide au développement (CAD) dans le cadre des examens par les pairs consacrés aux politiques d'aide des pays Membres. De façon plus générale, le CAD sert de point de contact pour assurer la cohérence du système d'aide, en recensant et diffusant des pratiques exemplaires et en offrant un cadre pour analyser et contrôler les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de partenariat pour le développement de l'OCDE.
- Consolider le cadre des échanges internationaux en résistant aux pressions protectionnistes, en maintenant les marchés ouverts et en entretenant la dynamique de libéralisation constitue le fondement de la mission du Comité des échanges de l'OCDE, qui s'efforce de faciliter la préparation d'une nouvelle série de négociations commerciales (Cycle du millénaire), notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés de biens et de services. Par ailleurs, l'OCDE s'attache à suivre les politiques agricoles, en calculant les estimations du soutien aux producteurs et en évaluant différentes options, et elle étudie actuellement l'impact des subventions accordées dans les pays Membres sur l'utilisation des ressources et le caractère durable des pêcheries.

- L'OCDE mène également certaines activités, coordonnées avec celles d'autres organisations internationales, en vue de renforcer le cadre des flux internationaux d'investissement et de capitaux. Elle a réalisé des travaux approfondis sur les politiques d'investissement et peut servir de forum pour un large dialogue sur les politiques à suivre englobant tous les aspects d'un cadre multilatéral pour l'investissement et susceptible d'instaurer un climat de confiance. Le réexamen actuel des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales donne une dimension supplémentaire à ce dialogue. Enfin, les textes de référence de l'OCDE en matière de fiscalité, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et les Principes de l'OCDE relatifs au gouvernement d'entreprise constituent autant d'éléments à l'appui des flux internationaux d'investissements et de capitaux.
- L'avantage comparatif dont jouit l'OCDE pour la réalisation de travaux pluridisciplinaires lui permet d'œuvrer en faveur d'une plus grande cohérence des politiques suivies par ses pays Membres dans les principaux domaines de l'action publique. En matière de développement durable, par exemple, l'OCDE mène, selon une stratégie sur trois ans, des travaux dans les domaines du changement climatique, du progrès technologique, des indicateurs de durabilité et de l'incidence des subventions sur l'environnement. Concilier l'investissement et les échanges internationaux et la viabilité écologique est une question qui revêt une importance particulière dans le cadre de ce rapport. L'OCDE suit les politiques et les accords pertinents de ce point de vue, et élabore des pratiques exemplaires et des méthodologies concertées en vue d'assurer la complémentarité entre les politiques en matière d'échanges et d'investissement et celles ayant trait à l'environnement.

81. L'OCDE gère également un vaste programme d'activités permettant aux non-membres de participer à ses travaux et d'y contribuer.

- Il comprend un large éventail d'activités qui s'inscrivent dans le cadre du dialogue sur les politiques à suivre entre pays Membres et non-membres. A leur réunion d'avril 1998, les ministres des pays de l'OCDE ont préconisé que le dialogue mutuellement bénéfique qui a été engagé s'articule de plus en plus autour des questions déterminantes pour l'intégration des économies non membres dans le système économique international.
- A cet égard, un degré de priorité élevé est accordé au dialogue mené dans les domaines suivants : intégration des économies non membres dans le système d'échanges multilatéral et les marchés mondiaux de capitaux ; renforcement de la valorisation des ressources humaines et des capacités de gestion économique du secteur public ; promotion de la stabilité et de l'équité sociales ; appui aux ajustements structurels ; aide aux pays en développement pour leur permettre de tirer profit des avantages de la société mondiale de l'information, compte tenu de l'importance capitale que revêt l'accès à l'information pour le développement ; et émergence du commerce électronique comme sources d'opportunités et d'enjeux nouveaux.

82. Alors que nous abordons le XXI^e siècle, la place qu'occupent les pays en développement dans l'économie mondiale est appelée à s'accroître. Tous les pays ont plus que jamais avantage à s'intégrer à l'économie mondiale et à tirer parti des bienfaits que peuvent procurer, pour le développement économique, l'ouverture aux échanges et à l'investissement et la cohérence des politiques.

83. Dans cette optique, les ministres de l'OCDE sont convenus à leur réunion de mai 1999 que :

- La cohérence des politiques des pays de l'OCDE est essentielle à la réalisation des objectifs de développement internationaux fixés à l'occasion des conférences des Nations Unies, dont l'action de l'OCDE, en concertation avec les Nations Unies et la Banque mondiale, permet d'assurer le suivi.

- Les pays Membres continueront d'unir leurs efforts, au sein de l'OCDE, pour tenir davantage compte de l'impact de leurs propres politiques sur les pays en développement.
- L'OCDE devrait entreprendre des travaux d'analyse complémentaires sur la cohérence des politiques, et faire rapport.

ANNEXE 1 : LIENS ENTRE LES ÉCHANGES, L'INVESTISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT : ÉVOLUTIONS ET FAITS

1. Échanges et investissement – quelques grandes tendances

1. Au cours des années 50 et 60, le commerce entre pays en développement et pays industriels consistait essentiellement en l'échange de produits de base contre des produits manufacturés. Mais, sous l'impulsion, dans un premier temps, des quatre économies dynamiques d'Asie (Hong Kong, Corée, Singapour et Taipei chinois), la configuration des échanges et de l'investissement au niveau mondial s'est profondément modifiée.

2. Suivant l'exemple de ces pays, les autres économies en développement et en transition abandonnent aujourd'hui les stratégies fondées sur l'autarcie et le principe de l'État tout puissant qu'elles avaient adoptées après la guerre.¹⁵ Depuis le milieu des années 80, plus d'une soixantaine de pays en développement ont pris des mesures unilatérales de réduction des obstacles aux échanges, 26 sont devenus membres de l'OMC et plus d'une vingtaine ont engagé une procédure d'adhésion. De même, de nombreux pays en développement entreprennent désormais de libéraliser leurs politiques jusque là restrictives à l'égard de l'investissement direct étranger.¹⁶ Un certain nombre d'économies émergentes d'Asie et d'Amérique latine ainsi que d'économies en transition d'Europe centrale et orientale prennent désormais une part active aux courants mondiaux d'échanges et d'investissement.

3. La part des pays en développement dans le commerce mondial atteint aujourd'hui 30% alors qu'elle était inférieure à 20% il y a 15 ans, et leurs exportations de produits manufacturés ont plus que doublé entre 1980 et 1996, atteignant alors 84% du total de leurs exportations. Les échanges entre pays en développement se sont aussi beaucoup intensifiés, passant de 31 à 37% du total des échanges de ces pays au cours de la dernière décennie.

4. L'épargne intérieure est certes la principale source de financement de l'investissement dans les pays en développement mais les capitaux étrangers apportent également une contribution importante au financement du développement. Au cours des années 90, on a ainsi constaté un accroissement régulier des entrées nettes d'investissement direct, l'arrivée massive d'autres types, plus liquides, de capitaux privés (investissements de portefeuille, crédits bancaires et obligations), et un fléchissement de l'aide publique au développement.

5. Le rythme de l'intégration des économies en développement dans l'économie mondiale est très inégal. La part de l'Afrique dans les échanges mondiaux ne cesse de décroître depuis la fin des années 60 et, pour l'essentiel, le continent n'a pas profité de la forte croissance des flux de capitaux privés et il reste très dépendant de l'APD.¹⁷

15. Organisation mondiale du commerce (1998a).

16. OCDE (1998g).

17. OCDE (1997d).

Bienfaits pour le développement de l'ouverture aux échanges et à l'investissement

- Les économies ouvertes ont durablement connu une croissance plus rapide que les économies fermées. Le niveau de revenu des économies en développement "ouvertes" a eu tendance à converger sur celui des pays développés du fait qu'elles sont parvenues à atteindre des niveaux de croissance du revenu par habitant supérieurs à la moyenne de la zone de l'OCDE (2.3% sur la période 1970-89). En revanche, les niveaux de revenu des économies fermées ont pris encore plus de retard, accusant un écart croissant par rapport non seulement aux pays en développement "ouverts" mais également à la moyenne des pays de l'OCDE (fiche d'information 1).
- La participation des économies ouvertes, quel que soit leur niveau de développement, aux courants mondiaux d'échanges et d'investissement s'est intensifiée (fiche d'information 2).
- L'ouverture aux échanges et à l'investissement engendre une accélération de la croissance, croissance qui contribue au reflux de la pauvreté. Une étude récente a montré que la croissance est allée de pair avec un recul de la pauvreté au cours de 77 périodes d'une décennie sur 88. En fait, le revenu des pauvres tend à croître au même rythme que le revenu moyen pour l'ensemble de la population, bien qu'il y ait des cas où il progresse à un rythme plus lent ou, au contraire, plus rapide que la moyenne. Dans les pays où les revenus sont, au départ, assez inégaux, un haut degré d'ouverture et de croissance contribue à réduire les inégalités, tandis que dans les pays où les revenus sont, au départ, assez égaux, un haut degré d'ouverture et de croissance tend à creuser les écarts (fiche d'information 3).
- Les avantages que l'ouverture aux échanges et à l'investissement procure pour le développement économiques ne sont pas fonction du niveau initial de revenu (fiches d'information 4 et 5).
- On observe aussi une corrélation positive entre une politique durable de libéralisation des échanges et de l'investissement et une amélioration des normes fondamentales du travail. Une étude de l'OCDE¹⁸ a montré que, de même que la liberté des échanges et de l'investissement favorise le développement économique, de même il y a une corrélation positive entre ce type de politique et une amélioration des normes fondamentales du travail, pour ce qui concerne l'interdiction du travail des enfants, l'interdiction du travail forcé, la liberté d'association, le droit syndical et le droit de négociation collective, et la non-discrimination dans l'emploi. En outre, rien n'indique que les pays où les normes fondamentales du travail sont faibles enregistrent de meilleures performances à l'exportation (ou attirent davantage d'IDE) que les pays à normes élevées.
- Il apparaît aussi que l'investissement en capital humain a un effet positif notable sur la croissance économique dans les économies ouvertes, mais nettement moins dans les économies fermées, où l'affectation des ressources humaines laisse généralement beaucoup à désirer et où celles-ci tendent à être largement sous-utilisées. Une étude a montré que les taux de scolarisation élevés de l'Asie de l'Est expliquent pour 38% l'écart présumé de croissance économique entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine sur la période 1960-90.¹⁹ De fait, il ressort des données que nombre des économies à forte croissance de l'Asie de l'Est conjuguent des politiques extraverties et des taux d'alphabétisation élevés. Tel est en particulier le cas de la Corée où le taux d'alphabétisation était déjà de 71% en 1960 alors qu'il était de 29% en moyenne dans les autres pays à faible revenu.²⁰ A l'opposé, l'Argentine, qui a opté pour une politique de développement autocentrée, n'a pas connu de croissance économique durable jusqu'à la dernière décennie, et cela malgré le bon niveau d'instruction de sa population.

18. OCDE (1996c).

19. Banque mondiale (1993).

20. OCDE (1996), Etude économique, Corée.

6. Il va sans dire que les pays en développement n'en sont pas tous au même stade de développement de sorte que les ajustements qu'ils doivent apporter à leur politique intérieure et les défis qu'ils doivent relever pour profiter des bienfaits du libre-échange et de l'investissement diffèrent grandement de l'un à l'autre. Il est cependant de plus en plus évident que les politiques d'ouverture, aux échanges et à l'investissement, ont eu des retombées bénéfiques pour les économies en développement, quel que soit leur niveau de développement. L'encadré rapporte quelques faits qui témoignent de la matérialité de ces avantages.

2. La politique d'ouverture sur l'extérieur au service du développement économique : problèmes de mise en œuvre et d'ajustement

- *Le rôle des échanges dans le développement*

7. L'accès aux marchés mondiaux a permis à de nombreux pays en développement de réaliser des économies d'échelle en s'ouvrant de nouveaux débouchés et d'orienter leur production et leurs exportations vers des produits de plus haute technologie, à plus forte valeur ajoutée. Au cours de la période qui a suivi la guerre, tant Hong Kong, Chine, que Singapour se sont dotés d'importants secteurs manufacturiers tournés vers l'exportation, passant l'un comme l'autre par étapes successives du textile à l'habillement, puis aux plastiques, puis à l'électronique et, dernièrement, de l'activité manufacturière aux services bancaires et financiers.

8. L'économie malaise s'est profondément transformée en une génération seulement : alors que la Malaisie était autrefois essentiellement exportateur de produits de base, les produits manufacturés – électroniques principalement – représentent aujourd'hui près des trois quarts du total de ses exportations.²¹ En Corée, à mesure que le pays s'est doté de nouvelles activités et a acquis de nouvelles technologies, les exportateurs étant souvent poussés par les acheteurs étrangers à faire un effort de conception et d'amélioration des produits, la part des exportations à forte intensité de main-d'œuvre – textile, habillement et chaussures, en particulier – a décliné et celle des produits technologiquement plus avancés, produits électroniques et automobiles, par exemple, a augmenté.²²

9. Des pays aussi divers que Maurice, le Burkina Faso et le Chili (voir plus loin) sont parvenus à diversifier leur base d'exportation en tirant parti des débouchés que leur offrait l'exploitation des possibilités liées à la différenciation des produits et des créneaux existants aussi bien dans le secteur manufacturier que dans l'agriculture.

10. L'abaissement des obstacles aux échanges que les cycles successifs de négociations multilatérales ont permis a contribué à la réussite des stratégies de développement axées sur la participation aux marchés mondiaux. Toutefois, les retombées bénéfiques du libre accès aux marchés étrangers ne sont pas automatiques. Les obstacles aux échanges opposés aux produits des pays de l'Afrique subsaharienne étaient notablement inférieurs à ceux auxquels se sont heurtés les pays en développement d'Asie qui ont le mieux réussi, mais les politiques nationales, notamment les hauts niveaux de protection, ont empêché ces premiers de développer leurs exportations.²³

21. OCDE (1998b).

22. OCDE (1996), Etude économique, Corée.

23. Voir Yeats, Alexander J., Azita Amjadi, Ulrich Reincke et Francis Ng, FMI (1996), "A quoi tient la marginalisation de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial ?", *Finances et développement*, Fonds monétaire international.

11. Le cas des pays de l'Asie du Sud-Est comme la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie, qui ont devancé, sur le plan du développement économique, des pays d'Afrique comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria, est intéressant à analyser (fiche d'information 4). Même aujourd'hui, après les crises financières, ces pays enregistrent des niveaux de revenu plusieurs fois supérieurs à ceux des trois pays africains précités. Or, trois décennies auparavant, ces économies se situaient dans la même tranche de revenu et leurs dotations en ressources étaient comparables. Il y a tout lieu de penser que l'attitude favorable adoptée à l'égard du secteur privé et la primauté donnée au développement des exportations ont joué un rôle essentiel dans la meilleure performance des pays de l'Asie du Sud-Est.

12. *La libéralisation des importations* a été un puissant catalyseur du développement. Elle libère des ressources qui peuvent être affectées à des activités dans lesquelles les pays en développement peuvent devenir compétitifs au plan international, abaissant les coûts de production et ouvrant la voie à une croissance dynamique des exportations. Elle facilite les transferts de technologie en permettant aux entreprises d'avoir accès à un plus large éventail de biens d'équipement et de biens intermédiaires, et d'avoir des contacts avec les fournisseurs. Elle crée un environnement concurrentiel pour les entreprises nationales, ce qui les pousse à innover, à réduire leurs coûts et à exercer une concurrence par les prix pour le plus grand profit du consommateur, surtout lorsque prévalait auparavant une situation de monopole.

13. La libéralisation des importations ayant clairement un lien avec la création d'économies compétitives au plan international, c'est, de plus en plus souvent, un aspect très important des programmes de réforme des pays en développement. Dans certaines économies d'Asie de l'Est, les pouvoirs publics ont largement influé, par leurs choix en matière d'industrialisation, sur le profil du développement économique, du fait du caractère sélectif de leurs interventions et des mesures d'ouverture aux importations qu'ils ont prises. Au début des années 80, alors que la récession sévissait au niveau mondial et que l'inflation régnait, certaines de ces économies d'Asie de l'Est (en particulier la Corée et le Taipei chinois) ont toutefois lancé des programmes de libéralisation des importations pour accroître leurs recettes d'exportation, et la plupart des autres pays en développement ont supprimé les obstacles aux importations. Ce mouvement de libéralisation des importations se poursuit aujourd'hui.²⁴ Les distorsions économiques résultant des interventions sélectives passées sont à l'origine de défaillances qui expliquent les récentes perturbations financières.

14. En 1974/75, le Chili a lancé un vaste programme de libéralisation de ses importations qui l'a conduit à abaisser le niveau auparavant très élevé de ses protections à un point tel que son régime commercial est devenu le plus transparent et le plus ouvert de tous les pays d'Amérique du Sud. En 1979, les pouvoirs publics ont ensuite décidé de raccrocher le taux de change nominal de la monnaie nationale au dollar des États-Unis afin de se prémunir contre l'inflation. Faute de politiques macro-économiques et structurelles destinées à maîtriser l'inflation, la sensible surévaluation du taux de change qui en est résultée a toutefois eu des retombées dommageables sur les exportations et sur l'ajustement des secteurs en concurrence avec les importations. Après la crise de la dette en 1982, les autorités ont poursuivi leur politique de libéralisation des échanges, mais cette fois en l'accompagnant d'un taux de change compétitif, de mesures visant à garantir la stabilité macro-économique et d'autres réformes structurelles. L'amélioration de la cohérence entre la politique commerciale et celle suivie dans les autres domaines a aidé les exportations à devenir un moteur essentiel de la croissance.

15. La libéralisation des importations a aussi fait partie intégrante de la stratégie générale de réforme de la plupart des pays en transition vers l'économie de marché. La contribution qu'elle apporte à la libération des prix et l'instauration d'un environnement concurrentiel a été jugée essentielle pour amorcer la réorganisation et la modernisation indispensables des structures de production, de même que pour faciliter l'intégration de ces pays à l'économie mondiale. La majorité des économies en transition ont rapidement

24. OCDE (1994a).

entrepris de se retirer du système d'échanges planifié du CAEM pour nouer des relations commerciales fondées sur les mécanismes du marché avec les pays Membres de l'OCDE.

16. Le rythme et l'enchaînement des mesures de libéralisation des importations dépendent de la situation propre à chaque pays, en particulier du degré de restriction des échanges qui prévalait auparavant et des coûts d'ajustement à court terme. Dans les pays qui recourent largement aux recettes tarifaires pour financer leurs dépenses publiques, la libéralisation des importations devra commencer par la conversion des obstacles non tarifaires en droits de douane et par un abaissement des droits les plus élevés. Ces mesures devront s'accompagner d'une réforme du système fiscal visant à élargir la base d'imposition et, à terme, à remplacer les recettes tarifaires par des recettes fiscales. La crédibilité de l'effort de libéralisation des importations est un autre aspect essentiel. Les responsables gouvernementaux ont tout intérêt à ce que la libéralisation apparaisse comme un processus qui s'inscrit dans la durée, et non comme une succession de décisions ponctuelles, comme cela a été le cas dans de nombreux pays africains. Les entreprises opéreront les ajustements et réaliseront les investissements voulus si on leur donne des signaux clairs et convaincants.

- *Le rôle des apports de capitaux dans le développement*

17. La libéralisation des mouvements de capitaux internationaux peut avoir d'importantes retombées bénéfiques. Elle offre aux agents économiques de plus larges possibilités de choix en matière d'actifs financiers et d'engagements, ce qui facilite la diversification des portefeuilles. La liberté des mouvements de capitaux peut permettre à une économie ouverte exposée aux chocs tant internes qu'externes d'absorber ces chocs plus en douceur. Au niveau mondial, les mouvements internationaux de capitaux peuvent renforcer les effets des échanges en favorisant une allocation efficiente des ressources, d'où une amélioration du bien-être économique au niveau mondial.

18. La contribution de *l'investissement direct étranger* (IDE) au développement est aujourd'hui universellement admise.²⁵ Au cours de la décennie écoulée, les apports d'IDE ont progressé à un rythme supérieur aux courants d'échanges, et pour le consommateur il en est résulté une baisse des prix, un plus large éventail de choix et une amélioration des services (de télécommunication, par exemple). En outre, la stabilité relative de l'investissement direct étranger est apparue plus clairement que jamais dans le contexte de la tourmente sur les marchés financiers. Des études ont montré que plus apports d'IDE sont importants (comparativement à la dette), moindre est le risque de crise financière internationale.²⁶ S'il est vrai que la Corée a connu une forte croissance économique malgré des apports d'IDE limités, il a été de plus en plus largement admis, à partir du début des années 80, que les restrictions aux IDE freinaient les transferts de technologie vers le pays. Les efforts déployés pour attirer l'IDE n'ont guère été couronnés de succès jusqu'au début des années 90. Depuis la récente crise financière, la Corée s'est résolument appliquée à procéder à des réformes de fond de façon à créer un environnement plus favorable aux IDE.²⁷

19. Les liens entre la liberté des échanges et de l'investissement et le développement ont été clairement mis en évidence par une étude récente portant sur 34 pays en développement.²⁸ Cette étude montre que les apports d'IDE dans les pays qui ont fait le choix de la liberté des échanges ont un effet positif sur la croissance économique. En revanche, elle ne note aucun effet notable dans les pays qui mènent des politiques de développement autocentrées. Si les investisseurs étrangers peuvent stimuler la

25. CNUCED (1999).

26. Frankel, Jeffrey et Andrew K. Rose (1996) ; Graciela L. Kaminsky et Carmen Reinhart (1997).

27. OCDE (1998), Etude économique, Corée.

28. Balasubramanyam, V.N., M. Salisu et D. Sapsford (1996).

croissance économique, c'est parce qu'ils tendent à être plus productifs que les entreprises locales. Une analyse portant sur 282 « couples » d'entreprises étrangères et nationales de taille similaire, dans 80 branches d'activité manufacturières, au Brésil, a montré que le rapport valeur ajoutée-production est nettement plus élevé pour les entreprises étrangères que pour les entreprises nationales. Les entreprises multinationales étrangères peuvent, à travers la concurrence directe qu'elles font naître sur le marché local et l'effet d'entraînement qu'elles exercent sur les entreprises locales, accroître les niveaux de productivité dans les secteurs où elles sont présentes. Blomstrom et Wolff (1989) estiment que la croissance de la productivité des entreprises locales au Mexique est plus forte dans les secteurs où les investisseurs étrangers sont particulièrement actifs.²⁹

20. Il existe manifestement de puissants mécanismes, directs et indirects, qui font que, dans un environnement favorable, l'investissement direct étranger contribue à la création de savoir-faire, technique et en matière de gestion, d'emplois et de compétences professionnelles ainsi qu'à une meilleure application de la législation du travail et des pratiques respectueuses de l'environnement. L'interaction de l'investissement direct étranger et des échanges est devenue un élément clé du processus de développement, et c'est un moyen de favoriser l'intégration dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle. La situation est en cela très différente de ce qui se passait lorsque les stratégies de développement étaient autocentrées. Optant ainsi pour des stratégies de développement autocentrées dans la période qui a suivi la guerre, de nombreux pays d'Amérique latine ont affecté à l'industrie des ressources qui ont été retirées à l'agriculture et au secteur primaire, et ils ont attiré de gros volumes d'investissement étranger. La croissance et l'investissement ont atteint 6 et 8% l'an en moyenne, respectivement, entre 1965 et 1981. Cependant, les industries manufacturières « naissantes » ont continué de bénéficier d'une large protection jusqu'à la fin des années 80, ce qui les a empêchées de bénéficier des pressions concurrentielles et du progrès technologique qui leur auraient permis d'accroître leur efficacité. Lorsqu'à la fin des années 70 et 80 une série de chocs extérieurs se sont produits, liés aux prix du pétrole et des produits de base, les pays d'Amérique latine étaient mal préparés pour s'adapter.³⁰

21. Si certains pays en développement continuent de manifester une certaine réticence à l'égard de la pénétration étrangère dans certains secteurs économiques (les "industries stratégiques", en particulier), nombre d'entre eux adoptent désormais une attitude moins prudente et plus accueillante à l'égard de l'investissement étranger, conscients que permettre à des entreprises étrangères de s'installer chez eux et de prendre des participations dans des entreprises locales contribue à renforcer le climat général de concurrence et à améliorer le savoir-faire et l'efficacité des entreprises nationales.³¹

22. Certains pays, comme l'Inde, dont la politique à l'égard de l'investissement étranger était extrêmement restrictive et sélective, ont entrepris des réformes d'envergure. Autrefois, des pans entiers de l'économie indienne étaient fermés à l'investissement privé, et donc à l'investissement étranger. Même dans les secteurs ouverts aux investissements privés, une attitude très sélective était adoptée à l'égard de l'investissement direct étranger afin de privilégier les opérations induisant des transferts de technologie, et l'investissement étranger sur le marché secondaire des capitaux était totalement prohibé. En 1991, lorsqu'elle a amorcé ses réformes, l'Inde a adopté une attitude radicalement différente à l'égard de l'investissement direct étranger, lequel est aujourd'hui autorisé dans pratiquement tous les secteurs. De nombreuses restrictions subsistent certes, mais l'effort de libéralisation se poursuit.³² Dernièrement, des mesures ont notamment été prises pour pousser plus avant la libéralisation des secteurs de l'énergie et des

29. Cité dans OCDE (1998b).

30. OCDE (1994a).

31. Voir OCDE (1998b), *Investissement direct étranger et développement économique : l'expérience de six économies émergentes*.

32. *Réforme des politiques en Inde*, Centre de développement (1996).

télécommunications. Une accélération de la libéralisation des échanges comme de l'investissement, alliée à de saines politiques macro-économiques et à des investissements dans le secteur social et les infrastructures des zones rurales pauvres, permettrait à l'Inde d'atteindre durablement un taux élevé de croissance de son revenu par habitant.³³

23. L'IDE dans les infrastructures représente un apport très important dans un grand nombre de pays en développement alors qu'ils privatisent leurs entreprises publiques généralement peu dynamiques et génératrices de pertes. Jusqu'à il y a environ cinq ans, les privatisations opérées dans les pays en développement concernaient principalement des entreprises productrices de biens entrant dans les échanges internationaux. Depuis quelques temps, le processus a toutefois été recentré sur les infrastructures. En 1996-97, les privatisations réalisées dans le secteur des infrastructures ont totalisé plus de 50 milliards de dollars, soit plus du double du chiffre enregistré dans le secteur manufacturier.

24. Cette évolution résulte d'un processus de mondialisation de l'offre et du financement privé des infrastructures. Souvent, dans les pays en développement, les investisseurs étrangers jouent un grand rôle dans la réforme des politiques d'infrastructure, la refonte de la gestion des infrastructures et la remise en état des infrastructures. L'existence de moyens de production et de distribution d'énergie, d'approvisionnement en eau, de transport public et de télécommunication, par exemple, est essentielle à la compétitivité de toute économie et au bien-être de sa population, qu'il s'agisse des habitants des zones urbaines comme de ceux des zones rurales.³⁴

25. La diversification de la base d'exportation est favorisée par l'investissement direct étranger, surtout dans le contexte de l'intensification des échanges intrasectoriels et intraentreprises au niveau international. Cette tendance, liée aux investissements directs des entreprises multinationales dans les pays en développement, peut avoir peu à peu un effet d'entraînement en facilitant l'accès des entreprises nationales aux marchés étrangers. La capacité et le champ d'action des entreprises des pays en développement s'étendant, leurs exportations seront facilitées par des implantations dans d'autres pays en développement et dans des pays développés, de sorte que, comme pour les pays développés, les investissements réalisés à l'étranger contribuent à la croissance des exportations des pays en développement.

26. *Les autres apports de capitaux (en dehors de l'IDE)* aux pays en développement apportent également un complément à l'épargne intérieure et permettent une diversification des solutions de financement offertes au secteur privé. La libéralisation des services financiers amène l'expertise des institutions étrangères, ce qui contribue à renforcer la capacité des pays en développement de gérer ces apports et de gérer efficacement les marchés financiers locaux. Grâce à l'amélioration de l'"environnement des transactions" induite par la libéralisation des opérations en capital et des services financiers, le secteur privé gagne en efficience et en dynamisme. Les effets bénéfiques des apports de capitaux autres que l'IDE seront d'autant plus importants que les politiques monétaire et budgétaire reposent sur des bases saines et qu'il existe un secteur privé performant.

27. La composition des apports de capitaux hors IDE aux pays en développement a évolué en fonction des besoins et de la situation prévalant dans les différentes catégories de pays en développement, sur le plan notamment de l'environnement réglementaire et des contrôles et systèmes de change. Elle a aussi suivi l'évolution de la concurrence et de l'industrie financière au niveau mondial. Pendant longtemps, les flux de capitaux privés émanant des pays développés ont constitué, en règle générale, la dette souveraine, tant à long terme qu'à court terme, des pays en développement. La crise de la dette publique qui a éclaté en Amérique latine au début des années 80 a entraîné une longue période de croissance

33. Voir Sachs et Bajpai (1998).

34. Voir Monod (1997).

économique médiocre dans cette région. Dans les économies émergentes d'Asie de l'Est, au cours des années 90, le secteur privé a multiplié les emprunts auprès des banques et sur les marchés de capitaux afin de financer ses investissements intérieurs croissants. La baisse de qualité de ces investissements, associée à la détérioration de l'environnement général et aux insuffisances de la supervision financière et du gouvernement d'entreprise, est pour beaucoup dans la crise financière récente.

28. Pour maximiser les retombées bénéfiques de la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux, il est fondamental d'intensifier les efforts conjoints des pays développés et des pays en développement visant à consolider l'architecture du système financier international. Il est également indispensable que les pays en développement modernisent et renforcent leurs propres systèmes financiers et leurs systèmes de gouvernement d'entreprise. L'existence de marchés financiers intérieurs performants et de marchés de produits et du travail souples peut contribuer à atténuer le coût de l'ajustement pour le secteur réel en cas de choc négatif sur le plan financier.

3. Économies de marché émergentes : résultats obtenus et enseignements que l'on peut en tirer

29. Un grand nombre d'économies ont connu un développement économique rapide. En Asie, cela a été d'abord le cas des économies émergentes suivantes : Hong Kong, Chine, Corée, Singapour et Taipei chinois, suivies par la Chine, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, et tout récemment, les Philippines. Dans les années 90, de nombreux pays latino-américains ont également retrouvé le chemin du développement économique, après la « décennie perdue » des années 80.

30. Dans les économies émergentes d'Asie de l'Est, les politiques intérieures menées par les gouvernements ont joué un rôle important. Une large stabilité macro-économique a été assurée avec des taux d'inflation annuels moyens inférieurs à 10% et des soldes budgétaires généralement en excédent. La stabilité politique et sociale est assez largement répandue, la démocratie a gagné du terrain et les problèmes de gestion publique sont généralement abordés ouvertement, même si pour certains pays de la région, il reste encore beaucoup à faire. Dans la plupart des cas, la valorisation des ressources humaines a été fortement encouragée, ce qui a facilité l'absorption des technologies plus avancées et l'évolution vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Toutefois, même avant la crise financière actuelle, l'un des grands défis auxquels étaient confrontés les pouvoirs publics, en particulier en Thaïlande et en Indonésie, consistait à améliorer l'infrastructure et l'offre de main-d'œuvre qualifiée afin d'atténuer les contraintes affectant l'offre dans l'économie. Par ailleurs, les graves dommages qu'en avait subi l'environnement de nombre de ces pays soulevaient des interrogations quant à la durabilité du développement économique.

31. La vigoureuse croissance économique et la stabilité macro-économique se sont appuyées sur des taux d'épargne exceptionnellement élevés dans la plupart des économies émergentes d'Asie de l'Est. Si l'épargne intérieure a ainsi constitué la principale source de financement de l'investissement intérieur dans ces économies, elle a aussi été complétée par des entrées de capitaux qui ont leur part dans les bonnes performances économiques, en particulier ces dernières années. Toutefois, la crise financière récente a mis en évidence l'importance d'un certain nombre d'autres conditions qui doivent être remplies pour rétablir un développement économique durable, notamment :

- La modernisation et la consolidation des systèmes financiers et l'amélioration des cadres réglementaires et de supervision pour favoriser l'évaluation rigoureuse des risques et la discipline de marché par un renforcement de la divulgation d'informations et de la transparence.³⁵

35. Voir Poret (1998).

- La réforme des systèmes de gouvernement d'entreprise, de la politique de la concurrence et du système fiscal, et la lutte contre la corruption.
- L'adoption de systèmes de taux de change viables.

32. Pour de nombreux pays latino-américains, les années 80 ont marqué une césure dans l'évolution économique et politique. Des gouvernements élus démocratiquement ont commencé à remplacer les dictatures militaires. Dans plusieurs pays, à commencer par le Chili, suivi par l'Argentine dans les années 90, ces gouvernements ont engagé des réformes de grande envergure axées sur le marché afin d'instaurer une économie plus ouverte. De grands progrès ont été accomplis dans la voie de l'intensification de la concurrence sur les marchés intérieurs et de l'amélioration des conditions pour l'investissement productif et la croissance, en particulier par la privatisation. Les pays qui ont bien avancé dans la voie de la stabilisation, de la libéralisation et de la restructuration en ont été récompensés par une croissance élevée. D'un autre côté, il subsiste dans la plupart des pays latino-américains de grandes disparités de revenu qui appellent la mise en œuvre d'ambitieux programmes de valorisation des ressources humaines. De plus, le processus de stabilisation des déséquilibres budgétaires et monétaires n'a pas toujours été sans difficulté, comme en témoignent les problèmes actuels du Brésil.

33. En bref, l'expérience des économies émergentes d'Asie de l'Est et d'Amérique latine, de même que celle de certaines économies émergentes d'Afrique (comme le Botswana, le Ghana, Maurice et l'Ouganda), démontrent qu'une croissance économique rapide est possible. Toutefois, pour y parvenir, il faut que les politiques d'ouverture dans le domaine des échanges et de l'investissement soient étayées par des réformes de politique intérieure qui se renforcent mutuellement dans les domaines de la stabilité macro-économique, des ressources humaines, de la concurrence intérieure et des marchés financiers. Un exemple significatif est celui de l'Argentine, qui est parvenue à mettre en œuvre un programme de réformes de grande envergure au cours de la dernière décennie, alors que ce pays avait dû mettre un terme à sa tentative de libéralisation des échanges à la fin des années 70, laquelle avait été mise en échec par l'ampleur de ses déficits budgétaires, son niveau élevé d'inflation, son taux de change surévalué et son secteur public hypertrophié et inefficace.

4. D'autres pays en développement peuvent-ils parvenir à une croissance convergente ?

34. Un grand nombre de pays les moins avancés, généralement en Afrique, sont confrontés à des situations très difficiles : ressources humaines insuffisantes, base de ressources restreinte et instabilité politique – sous l'effet notamment de guerres civiles ou de conflits régionaux. Nombre des pays les plus démunis affichent un taux élevé de croissance démographique qui compromet les efforts engagés pour accroître les niveaux moyens d'instruction et de santé. Ces facteurs amoindrissent leurs perspectives de croissance au même titre que l'importance de leur dette publique, notamment de la dette extérieure, l'instabilité macro-économique, la mauvaise gestion des affaires publiques et la forte baisse des prix des produits de base (les retombées de la crise financière asiatique sur les prix des produits de base ont des conséquences dommageables pour les perspectives de croissance de nombreux pays africains dans l'avenir immédiat).

35. Il y a lieu d'être optimiste quant au potentiel de croissance d'un ensemble de pays africains s'ils maintiennent le cap et poursuivent plus avant les efforts de réforme (note d'information 5 Quelles perspectives pour de nouvelles économies émergentes en Afrique ?). De fait, de nombreux pays africains s'emploient à mener à bien le même programme fondamental de réformes que les économies émergentes d'Asie de l'Est et d'Amérique latine. Si les résultats obtenus diffèrent beaucoup, un certain nombre de pays ont vu leurs efforts couronnés de succès au point d'enregistrer des taux de croissance beaucoup plus élevés au milieu des années 90 que pendant les deux décennies précédentes. Les participants à un forum qui s'est tenu récemment sur le développement de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation sont parvenus à la

conclusion que "l'Afrique n'a pas d'autre choix que de s'intégrer totalement à l'économie mondiale. Les stratégies de développement basées sur le protectionnisme et le dirigisme n'ont pas réussi à produire les résultats escomptés. Il s'agit donc de gérer le plus rationnellement possible la transition vers l'intégration totale et, notamment, de protéger efficacement les groupes vulnérables contre les éventuelles retombées défavorables du processus de réforme."³⁶

36. Outre qu'ils doivent libéraliser leurs politiques en matière d'échanges et d'investissement, les pays pauvres, d'Afrique ou d'autres régions, doivent revoir leur politique dans de nombreux autres domaines, notamment la santé, l'éducation et les infrastructures. En outre, une trop grande part des dépenses publiques va au secteur de la défense, ou sert à financer des subventions aux entreprises publiques déficitaires et inefficaces et des administrations publiques inefficaces.

37. Les infrastructures constituent un problème particulièrement important pour la participation à l'économie mondiale, laquelle nécessite notamment des infrastructures commerciales et de transport capables d'assurer des liens avec les marchés mondiaux avec la rapidité et la qualité de service requises. Des liaisons informatiques modernes sont à présent indispensables même pour les pays très pauvres. Les réseaux de transport ont souvent besoin d'être développés, améliorés et déréglementés. Les coûts élevés de transport, résultant en particulier de la réglementation des transports maritimes et aériens, nuisent gravement à la compétitivité des exportations africaines. L'existence d'un cadre d'action réglementaire garantissant la fiabilité des approvisionnements en eau et en électricité à des prix compétitifs revêt également une importance fondamentale. Heureusement, de nombreuses modalités nouvelles de mise en place et de financement des infrastructures ont vu le jour, que les pays en développement peuvent adopter, et adoptent effectivement, pour répondre aux immenses besoins de demain.

36. *Ouverture et libéralisation des marchés en Afrique – la réponse à la globalisation ?* Forum de la politique du développement, organisé par la Fondation allemande pour le développement international en collaboration avec le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et le FMI, 1-3 décembre 1998. www.dse.de/ef/ind1298.

ANNEXE 2 :
FICHES D'INFORMATION

1. OUVERTURE ET CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE
2. L'ÉCONOMIE MONDIALE : INTÉGRATION OU EXCLUSION
3. OUVERTURE DES ÉCHANGES, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETTE
4. AFRIQUE ET ASIE : COMPARAISON DES TAUX DE CROISSANCE DE QUELQUES PAYS
5. QUELLES PERSPECTIVES POUR DE NOUVELLES ÉCONOMIES ÉMERGENTES EN AFRIQUE ?
6. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE, 1998 ET 2050 – CROISSANCE DE LA POPULATION ET PYRAMIDES DES ÂGES

**Fiche d'information n° 1 :
Ouverture et croissance de l'économie**

De nouvelles études empiriques sur la croissance économique des pays en développement montrent que l'ouverture des échanges est un facteur de croissance essentiel.

- Ces dernières années, les études comparatives internationales sur la croissance économique des pays en développement se sont multipliées au point de constituer un nouveau domaine de recherche. Ces études se fondent sur de nouvelles séries très complètes de données comparables que les chercheurs exploitent avec une remarquable ingéniosité. Une multitude d'hypothèses sur les ressorts de la croissance économique et les causes des différences de performances entre les pays sont en train d'être testées. Les facteurs explicatifs de la croissance examinés dans ces études couvrent un large éventail d'aspects économiques, politiques, sociologiques et géographiques. Ce domaine de recherche étant relativement récent, les résultats obtenus et les méthodes utilisées alimentent un débat permanent.
- L'un des principaux facteurs étudiés est le degré d'ouverture des échanges commerciaux. Presque tous les travaux montrent que la politique commerciale exerce une influence très importante sur la croissance, en combinaison avec d'autres facteurs comme la solidité des paramètres macro-économiques fondamentaux, la démocratisation et la stabilité politique. Même s'il n'est pas facile de mesurer statistiquement la contribution précise de ce facteur, son incidence apparaît significative, quelle que soit la méthode choisie pour évaluer les politiques commerciales.³⁷
- Dans une étude réalisée en 1995, le "Harvard Institute of International Development" a comparé l'évolution de la croissance économique dans des pays en développement à économie ouverte et à économie fermée sur la période 1970-1989.³⁸ Le terme « ouverture » est employé au sens large pour désigner une rupture radicale avec le modèle d'économie dirigée caractérisée par un degré élevé de protection qui fut le modèle dominant après la Seconde guerre mondiale. L'économie d'un pays était réputée « fermée » si elle présentait l'une des caractéristiques suivantes : obstacles non tarifaires concernant plus de 40% des échanges ; droits de douane moyens de 40% ou plus ; cours officieux du change inférieur de plus de 20% au cours officiel ; système socialiste ; monopole de l'État sur les principales exportations.
- Les résultats de cette étude portant sur 89 pays en développement sont résumés ci-dessous :

	<u>Nombre de pays</u>	<u>Croissance moyenne par habitant</u>
Économies ouvertes entre 1970 et 1989	15	4.49
Économies pas toujours ouvertes entre 1970 et 1989	74	0.69
Moyenne des économies de l'OCDE entre 1970 et 1989	24	2.29

- Ces résultats incitent fortement à penser que l'évolution divergente des taux de croissance de certains pays en développement est liée aux politiques qu'ils ont menées et non à leur faible niveau de développement initial.

37. Edwards, Sebastian (1997), "Openness, Productivity and Growth : What do we really know ?" NBER Working Paper n° 5978, Cambridge, Massachusetts.

38. Sachs, Jeffrey et Andrew Warner (1995), "Economic Reform and the Process of Global Integration". *Brookings Papers on Economic Activity*. No. 1, pp. 1-95.

Fiche d'information n° 2 : L'économie mondiale : intégration ou exclusion

Selon une opinion largement répandue, la mondialisation de l'économie se caractériserait par une concentration croissante des flux d'échanges et d'investissements sur un petit nombre de pays. De nombreux pays en développement resteraient ainsi en marge de l'économie mondiale. Pour étayer ce point de vue, certaines tendances et certains chiffres particulièrement frappants sont souvent cités. Par exemple, la part des pays d'Afrique subsaharienne dans les échanges mondiaux est tombée de 3% en 1976 à à peine plus de 1% dans les années 90. De même, 85% de l'investissement direct étranger (IDE) dans les pays en développement sont concentrés dans dix pays seulement, la Chine représentant à elle seule une part importante de ce pourcentage.

D'après une étude récente de l'OMC, qui jette un nouvel éclairage sur la question de la concentration des flux d'échanges et d'investissements :

- Si l'on corrige les indices de concentration pour tenir compte de la très forte augmentation des flux mondiaux d'échanges et d'investissements, on constate que la concentration des échanges a diminué entre 1979 et 1995. Certains pays peuvent avoir l'impression que leur part dans les échanges a diminué, mais il ne faut pas oublier que le volume total des échanges est aujourd'hui beaucoup plus important.
- Si l'on ventile les 127 pays en développement de l'échantillon en économies ouvertes et en économies fermées, on constate que la concentration des flux commerciaux et financiers a diminué parmi les économies ouvertes, alors qu'elle a augmenté parmi les économies fermées.

La conclusion de cette étude est que la marginalisation de certains pays vis-à-vis des marchés mondiaux tient principalement au fait que ces pays choisissent de se replier sur eux-mêmes. La marginalisation n'est pas inhérente au processus de mondialisation.³⁹

Une analyse plus nuancée de la question de la marginalisation semble aussi s'imposer au vu du tableau ci-après, qui fait apparaître l'importance relative des flux d'IDE vers un certain nombre de pays en développement en proportion de leur PIB. Ces pays bénéficient tous aujourd'hui de flux d'IDE considérables par rapport à leur taille, mais très faibles en proportion des flux totaux d'IDE vers les pays en développement. L'importance attachée au volume total des flux d'IDE et le nombre limité de principaux bénéficiaires masquent le fait qu'un plus grand nombre de pays en développement bénéficient de flux substantiels d'IDE.

Entrées d'IDE en pourcentage du PIB, 1988-96

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Ghana	0.1%	0.3%	0.3%	0.3%	0.4%	2.8%	5.0%	4.7%	4.2%
Lesotho	0.9%	0.4%	0.4%	1.3%	0.5%	2.2%	2.5%	2.7%	3.5%
Mozambique	0.4%	0.3%	0.7%	2.1%	2.4%	3.1%	2.2%	2.7%	nd
Ouganda	nd	nd	nd	0.0%	0.1%	1.5%	1.6%	2.0%	2.1%
Tanzanie	nd	nd	nd	0.1%	0.3%	0.6%	1.1%	2.7%	3.0%
Bolivie	-0.7%	-1.0%	0.2%	1.9%	2.3%	2.3%	2.1%	5.7%	6.7%
Colombie	0.6%	1.7%	1.4%	1.2%	1.8%	2.0%	2.4%	3.4%	3.4%
Nicaragua	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.8%	2.2%	2.3%	3.9%	4.6%
Paraguay	0.1%	0.3%	1.5%	1.4%	2.3%	1.7%	2.3%	2.1%	2.4%
Pérou	0.3%	0.3%	0.3%	0.0%	0.4%	1.8%	5.7%	3.3%	6.2%
Laos	0.4%	0.7%	0.7%	0.7%	0.7%	2.3%	3.8%	5.8%	nd
Moyenne OCDE	1.0%	1.4%	1.4%	1.4%	1.1%	1.5%	1.6%	2.2%	1.7%

Source : OCDE, FMI, CNUCED.

39. Low, Patrick, M. Olarreaga et J. Suarez (1998), "Does Globalization cause a higher concentration of international trade and investment flows?", Division de la recherche et de l'analyse économiques, Document de travail ERAD-98-08, Organisation mondiale du commerce, (<http://www.wto.org/wto/research/aera9808.htm>).

Fiche d'information n° 3 :
Ouverture des échanges, croissance économique et réduction de la pauvreté

L'“ouverture” et la croissance économique réduisent-elles la pauvreté ? Cette question s'est posée dans le contexte des débats sur les politiques d'ajustement structurel. Parallèlement, on constate en Asie des réductions sans précédent de la pauvreté grâce à des stratégies de développement tournées vers l'extérieur et orientées par le marché. Même si l'on tient compte des reculs imputables à la crise financière, la performance asiatique demeure remarquable.

Selon une hypothèse bien connue en matière d'économie du développement, durant le processus de croissance, la part relative de revenu des individus les plus pauvres diminue avant de croître (c'est la “courbe de Kuznets”), même si les pauvres améliorent leur situation en termes absolus.

Une nouvelle série de données de très bonne qualité compilées récemment par la Banque mondiale⁴⁰ a servi de base aux premiers efforts systématiques de vérification statistique des relations entre la croissance, la réduction de la pauvreté et les parts de revenu. Cette série couvre une soixantaine de pays développés ou en développement. Bien que certaines régions, notamment l'Afrique, ne soient pas bien représentées, il s'en dégage plusieurs résultats importants.

Un premier point est que l'hypothèse de Kuznets n'est pas confirmée de manière générale. Les statisticiens de la Banque mondiale ont constaté que sur 88 périodes de croissance d'une décennie, 77 s'accompagnaient de réductions de la pauvreté.⁴¹ De plus, une étude très récente réalisée à Harvard à partir de ces données constate dans l'ensemble une forte corrélation entre la croissance du revenu global et le revenu des pauvres (définis comme la tranche des 20 pour cent de personnes les plus pauvres de la population). Le revenu moyen des pauvres a tendance à croître proportionnellement au revenu moyen de la population totale. Telle est la conclusion générale ; il existe certains cas où les revenus des pauvres augmentent plus lentement que les revenus moyens et d'autres où les plus démunis progressent davantage que la moyenne.⁴²

On dispose donc aujourd'hui de solides preuves statistiques transversales d'une relation étroite entre la croissance économique globale et la réduction de la pauvreté. En outre, les statistiques mettent en évidence une relation étroite entre l'ouverture et la réduction de la pauvreté, qui découle du lien avec la hausse du taux de croissance associée à l'ouverture et, plus directement, du fait que les politiques qui engendrent une économie plus ouverte corrigent aussi les distorsions à l'encontre des pauvres, surtout dans les zones rurales, et créent de nouvelles possibilités d'emploi pour les travailleurs à bas revenu.⁴³

Un certain nombre d'éléments intéressants se dégagent. Il apparaît que dans les pays où les revenus sont initialement plutôt inégaux, le renforcement de la croissance et l'ouverture contribuent à réduire ces

40. Deininger, K. et L. Squire (1996) : “A New Data Set Measuring Income Inequality”, *World Bank Economic Review*, Vol. 10, No. 3, pp. 565-591.

41. Ibid.

42. Voir Gallup, J., S. Radlet et A. Warner (1998) ; Roemer M. et M.K. Gugrety (1997) ; et Stryker, J.D. et S. Pandolfi (1997).

43. Stryker, J.D. et S. Pandolfi (1997), “Impact of Outward-Looking, Market-Oriented Policy Reform on Economic Growth and Poverty”. Discussion paper N°7, Consulting Assistance on Economic Reform II. Harvard Institute for Economic Development. Pour une analyse des raisons qui font que ces relations n'ont pas des effets aussi tangibles qu'elles le pourraient, voir Lipton, M. (1998), "Poverty Reduction in the 21st Century", dans *Development Issues in the 21st Century*, Fondation allemande pour le développement international, Villa Borsig Workshop Series.

inégalités, tandis que dans les pays où les revenus sont initialement assez homogènes, l'accélération de la croissance et l'ouverture ont tendance à accentuer les inégalités de revenu.⁴⁴ Au niveau mondial, croissance et ouverture agissent dans le sens d'une aggravation des inégalités entre pays, les pays pauvres à l'économie ouverte ayant une croissance plus élevée que les pays riches, ce qui entraîne une convergence des niveaux de revenu entre les économies ouvertes.⁴⁵

D'autres résultats montrent que les dépenses de santé et d'éducation contribuent plus particulièrement à améliorer les revenus des pauvres dans un contexte caractérisé par des positions budgétaires solides et des stratégies de développement ouvertes.⁴⁶

Il existe toutefois des pays où les liens entre la croissance et la réduction de la pauvreté sont relativement faibles. Ce sont généralement des pays où la propriété foncière est concentrée (c'est le cas par exemple de quelques économies reposant sur les plantations) ou qui sont dotés de richesses minières considérables. Dans ces économies, le renforcement de la croissance profite principalement aux riches, et la réduction de la pauvreté passe par un accroissement des investissements sociaux en faveur des pauvres, qui souvent n'a pas lieu dans ces pays. Ce genre de problème se pose souvent dans les pays d'Amérique latine, où les inégalités de revenu sont particulièrement prononcées. Mais il faut noter parallèlement que des études récentes ont montré que les pays d'Amérique latine qui ont connu la plus forte croissance dans les années 80 ont vu se réduire les inégalités, alors que ceux dont la croissance a été plus faible ont vu s'aggraver les inégalités.⁴⁷

Les résultats de ces études récentes montrent qu'une forte croissance fondée sur l'intégration dans l'économie mondiale grâce à des politiques ouvertes en matière d'échanges et d'investissements est une condition nécessaire, mais non suffisante, à une réduction rapide de la pauvreté. Par conséquent, une stratégie anti-pauvreté particulièrement efficace consistera pour les pays de l'OCDE à appuyer ces politiques et à accompagner la création de capacités. Mais il reste une priorité majeure, à savoir les investissements sociaux à l'intention des pauvres et les actions visant à émanciper les groupes que des rigidités sociales, structurelles ou politiques empêchent de participer au processus de croissance.⁴⁸

44. Voir Gallup, Radelet et Warner (1998). Une analyse plus approfondie de la relation entre politique commerciale et répartition des revenus, s'appuyant sur les nouvelles données rassemblées par Deiniger et Squire, montre que, dans le cas des pays en développement, rien ne permet de penser que l'ouverture ou la libéralisation des échanges aille de pair avec une aggravation des inégalités. Cette conclusion ne semble pas altérée par l'utilisation d'autres indicateurs de la politique commerciale et de la répartition des revenus [Edwards (1997b)]. Subsiste néanmoins la question, qui retient actuellement l'attention des chercheurs, de savoir si le niveau de compétences que nécessite l'exploitation des progrès actuels de la technologie ne risque pas d'influer sur la répartition du revenu entre travailleurs qualifiés et non qualifiés dans les pays en développement, ce qui rendrait d'autant plus impératifs des investissements dans la formation. Voir O'Connor, David, et Maria Rosa Lunati, "Economic Opening and the Demand for Skills in Developing Countries: A Review of Theory and Evidence", Document technique du Centre de développement de l'OCDE (à paraître).

45. Sachs, Jeffrey D., et Andrew M. Warner (1995). "Economic Reform and the Process of Global Integration", *Brookings Papers on Economic Activity* No. 1, pp. 1-95.

46. Voir Gallup, Radelet et Warner (1998).

47. Voir Pshacharopoulos, George, Samuel Morley, Ariel Fiszbein, Haeduck Lee et Bill Wood (1997). « Poverty and Income Distribution in Latin America : The Story of the 1980s », World Bank Technical Paper, No. 351.

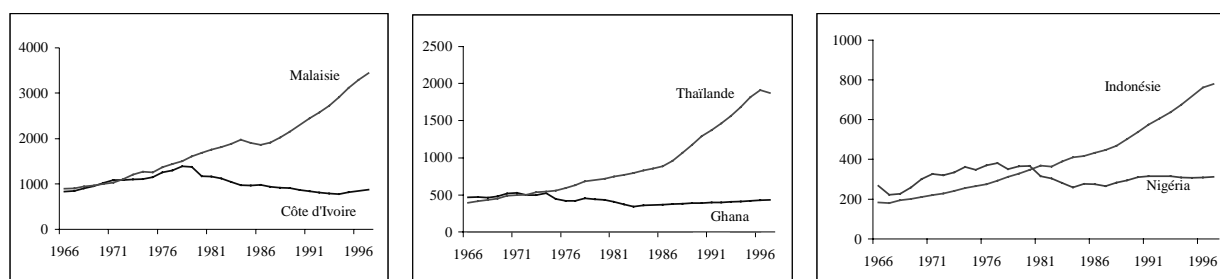
48. Le Réseau informel sur la lutte contre la pauvreté du Comité d'aide au développement de l'OCDE réalise un programme de travail sur deux ans en vue d'établir des orientations pour le soutien des donateurs à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement.

**Fiche d'information n° 4 :
Afrique et Asie : Comparaison des taux de croissance de quelques pays**

Certains "modèles asiatiques" peuvent servir d'inspiration et de guide pour les pays africains. Il ne s'agit pas des modèles de développement des pays d'Asie du Nord-Est pauvres en ressources et en terre (Corée ou Taïpeh chinois) ni de ceux des Cités-Etats comme Hong Kong ou Singapour, mais des modèles de pays comme la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie. Il y a trente ans, le niveau de revenu en Afrique était supérieur à celui de ces pays. Les dotations en facteurs de production étaient comparables et les pays d'Asie du Sud-Est étaient en concurrence avec les pays africains sur la plupart des marchés de produits agricoles. Grâce aux stratégies qu'ils ont adoptées et du fait des défaillances de l'Afrique, les pays d'Asie du Sud-Est ont pu conquérir des parts de marché importantes au détriment des producteurs africains.

Une étude récente de la Banque mondiale présente les facteurs qui expliquent les résultats économiques extrêmement divergents entre les pays étudiés à partir de trois études comparatives "point par point" entre le Nigeria et l'Indonésie, la Côte d'Ivoire et la Malaisie, ainsi que le Ghana et la Thaïlande. ("Practical Lessons for Africa from East Asia in Industrial and Trade Policies", Peter Harrold et coll., *World Bank Discussion Paper* n°310, avril 1996). Les comparaisons portent sur les structures économiques incitatives de base, la définition des politiques et les performances des institutions. Les résultats économiques sont rapportés sur le graphique et le tableau ci-après.

PIB réel par habitant (US\$ 1987)



La principale conclusion de cette étude comparée est que deux facteurs clés -- l'attitude à l'égard du secteur privé et une stratégie économique centrée sur le développement des exportations -- ont joué un rôle déterminant dans les pays d'Asie du Sud-Est, alors que dans ces deux domaines, les politiques adoptées en Afrique ont été très négatives. Même aujourd'hui, après la crise financière, le niveau de revenu des pays d'Asie du Sud-Est, est plusieurs fois supérieur à celui des pays africains.

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES CONCERNANT SIX PAYS D'ASIE ET D'AFRIQUE						
Structure et production (en pourcentage du PIB)						
	<i>Agriculture</i>		<i>Industrie</i>		<i>Services</i>	
	1970	1996	1970	1996	1970	1996
Indonésie	45	16	19	43	36	41
Malaisie	29	13	25	46	46	41
Thaïlande	26	11	25	40	49	50
Nigeria	41	43	14	25	45	31
Ghana	47	44	18	17	35	39
Côte d'Ivoire	32	28	18	21	50	51
Structure des exportations de marchandises (en pourcentage du PIB)						
	<i>Combustibles, minéraux et métaux</i>		<i>Autres produits de base</i>		<i>Produits manufacturés</i>	
	1970	1996	1970	1996	1970	1996
Indonésie	44	32	35	6	1	51
Malaisie	30	9	50	5	7	76
Thaïlande (a)	15	2	25	..	8	73
Nigeria (b)	62	94	5	..	1	3
Ghana (b)	13	25	9	..	1	23
Côte d'Ivoire	2	..	25	..	6	..

Note (a) Les chiffres de la colonne «1996» sont ceux de la dernière année disponible. (b) Les chiffres de la colonne «1996» sont ceux de 1991
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde

Fiche d'information n° 5 :
Quelles perspectives pour de nouvelles économies émergentes en Afrique ?

Après une décennie prometteuse dans les années 60, la croissance économique en Afrique a été lente, à quelques exceptions près, et le revenu par habitant a reculé dans bon nombre de pays. Si l'histoire politique, la géographie et la diversité ethno-linguistique ont certes joué un rôle, il est probable aussi qu'avec des politiques économiques plus judicieuses, les pays d'Afrique auraient enregistré des taux de croissance plus élevés.

Un projet de recherche en cours au Centre de développement de l'OCDE est consacré aux perspectives de croissance des économies africaines jusqu'en l'an 2010.⁴⁹ Les auteurs de cette étude ont :

- Mis au point un modèle de croissance fondé sur le bilan de 39 économies africaines pour la période 1960-95.
- Identifié les 14 économies africaines "émergentes" qui ont les plus grandes chances d'améliorer leurs politiques dans les années à venir ; ces pays sont situés pour la plupart en Afrique du Sud-Est et en Afrique de l'Ouest.⁵⁰
- Isolé un groupe de référence de cinq pays d'Afrique ayant conduit des politiques judicieuses et obtenu de bons résultats sur le plan de la croissance.

L'étude confirme qu'en Afrique comme ailleurs :

- Le taux d'investissement et la croissance des exportations sont les deux grandes variables intermédiaires qui jouent un rôle déterminant dans la croissance.
- Les déséquilibres macro-économiques et les distorsions dus à la gestion des taux de change ne sont pas favorables à la croissance.
- Les résultats décevants sur le front de la croissance s'accompagnent d'une aggravation des inégalités de revenu.

L'étude présente les scénarios de croissance suivants pour les 14 "pays émergents d'Afrique" au cours de la période 1996-2010 :

- Il n'y a aucune amélioration des politiques (scénario de base) : le revenu par habitant stagne dans l'ensemble.
- Les réformes se traduisent par une "prime de croissance" : on enregistre une vive progression de la croissance après la correction des distorsions et des déséquilibres macro-économiques. Les mesures prises conduisent à une augmentation de la croissance du revenu par habitant de 1.5%.
- De nouvelles réformes sont adoptées afin de libéraliser et de faciliter les échanges et de développer le secteur financier ; elles s'accompagnent d'investissements destinés à atténuer le manque

49. Voir Guillaumont, Patrick, Sylviane Guillaumont Jeanneney et Aristomene Varoudakis (1999, à paraître), "Economic Policy Reform and Growth Prospects in Emerging African Economies", Collection des "Documents techniques" du Centre de développement de l'OCDE.

50. Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, Togo, Ghana, Ethiopie, Kenya, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, Zimbabwe.

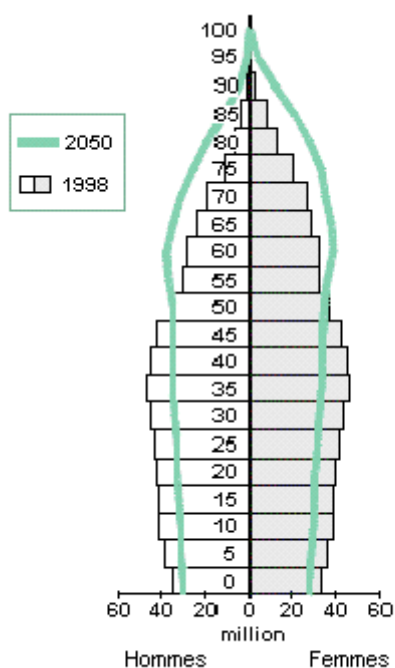
d'infrastructures et les pénuries de capital humain : le taux de croissance gagne 1% supplémentaire en moyenne et 2 pour cent à moyen terme.

- Grâce à des réformes durables sur tous ces fronts et grâce à la stabilité politique, le taux de croissance moyen dans les 14 pays émergents atteint 4% par an. Certains pays ont des perspectives de croissance exceptionnelles : Ethiopie, 9 pour cent, Ouganda, 7%, Mozambique, 6%. Au Burkina Faso, au Mali, au Ghana et au Togo, les perspectives de croissance semblent aussi être particulièrement bonnes.
- Ce “scénario de croissance maximum” fait reculer sensiblement la pauvreté, en particulier dans les zones rurales (ce qui semble indiquer que les populations rurales pourraient être très favorables aux réformes), et devrait permettre d'atteindre l'objectif d'une réduction de moitié du pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté d'ici vingt ans, voire moins.

Fiche d'information n° 6 :
Contexte démographique, 1998 et 2050 – Croissance de la population et pyramides des âges

Régions développées

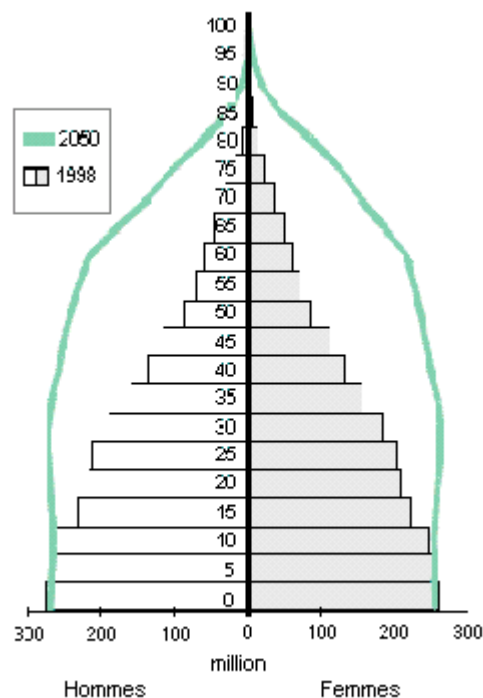
Population totale en 1998 : 1 milliard 182 millions



Population totale en 2050 : 1 milliard 155 millions

Régions en développement

Population totale en 1998 : 4 milliards 719 millions



Population totale en 2050 : 7 milliards 754 millions

Croissance de la population active

Cohorte d'âge 15-60 ans : moins 135 millions
 (diminution de 18 pour cent)

Croissance de la population active

Cohorte d'âge 15-60 ans : plus 1 milliard 810 millions
 (augmentation de 64 pour cent)

Source : Nations unies, Division de la population, *World Population Prospects : The 1998 Revision*, à paraître.
 (<http://www.popin.org>)

Les cinquante dernières années ont été marquées par une augmentation sans précédent de la population mondiale, qui est passée de 2.5 milliards d'individus en 1950 à 6 milliards aujourd'hui.

Selon les estimations les plus récentes, la population mondiale croîtra encore de 3 milliards d'individus au cours des 50 prochaines années, et cette augmentation sera due en totalité aux pays en développement où l'on assistera à un accroissement massif du nombre de personnes en âge de travailler. Dans le même temps, la population des pays de l'OCDE devrait diminuer et le nombre de leurs habitants d'âge actif décroître.

Une urbanisation galopante modifie également l'organisation économique, sociale et territoriale de la plupart des pays en développement parce que leurs structures économiques évoluent vers l'industrie et les services. La population urbaine des pays en développement est susceptible de passer d'un tiers en 1990 à plus de 50% en 2020, ce qui s'accompagnera d'une forte augmentation du nombre de mégapoles, surtout en Asie.

Pour faire face aux défis dont cette révolution démographique est porteuse, les systèmes politiques, économiques et sociaux du monde entier devront être très efficaces.

Le poids des pays en développement dans l'investissement et les échanges mondiaux va croître de façon considérable ; ces pays auront donc encore plus intérêt à ce que l'économie mondiale soit régie par des règles bien établies, et ils y seront d'autant plus favorables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

RÉFÉRENCES OCDE

- BERTHELEMY, J-C. et C. Quenan, dir. publ. (1996) : *New Approaches to Financing Development in Africa*, Documents du Centre de Développement de l'OCDE.
- BERTHELEMY, J-C. et A. Varoudakis (1996) : *Politiques de développement financier et croissance*, Etudes du Centre de Développement de l'OCDE, Série croissance à long terme.
- BERTHELEMY, J-C., S. Dessus et A. Varoudakis (1997) : *Capital humain, ouverture extérieure et croissance : estimation des données de panel d'un modèle à coefficients variables*, Etudes du Centre de Développement de l'OCDE.
- COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (1996) : *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*, OCDE.
- COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (1997), (1998) : *Efforts et politiques des Membres du Comité d'aide au développement*, OCDE.
- DURAND, M., C. Madaschi et F. Terribile (1998) : *Trends in OECD Countries' International Competitiveness: The Influence of Emerging Market Economies*, Document de travail n° 195 du Département des affaires économiques de l'OCDE.
- FISCHER, B. et H. Reisen (1993) : *Libéralisation des mouvements de capitaux dans les pays en développement : pièges, exigences et perspectives*, Etudes du Centre de Développement de l'OCDE.
- GUILLAUMONT, Patrick, Sylviane Guillaumont Jeanneney et Aristomene Varoudakis (1999, à paraître) : "Economic Policy Reform and Growth prospects in Emerging African Economies", Documents techniques du Centre de développement de l'OCDE.
- HIEMENZ, U. (1999) : *La croissance et la compétitivité dans la nouvelle économie mondiale*, Séminaires du Centre de Développement de l'OCDE.
- MADDISON, A. (1989) : *L'économie mondiale au 20ème siècle*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE.
- MADDISON, A. (1995) : *L'économie mondiale*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE.
- OCDE (1989) : *New Forms of Investment in Developing Country Industries*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE.
- OCDE (1991a) : *L'investissement étranger direct au Brésil : son incidence sur la restructuration industrielle*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE.

- OCDE (1991b) : *L'investissement direct étranger et l'industrialisation en Malaisie, à Singapour, à Taïwan et en Thaïlande*, Etudes du Centre de développement de l'OCDE.
- OCDE (1992) : *Investissement direct international. Politiques et tendances au cours des années 80*.
- OCDE : *Etudes économiques -- Corée* 1994, 1996, 1998.
- OCDE (1994a) : Les bénéfices du libre-échange : l'Asie de l'Est et l'Amérique latine.
- OCDE (1994b) : Réorienter les fonds de retraite vers les marchés émergents, *Cahier n° 9*, Centre de développement de l'OCDE.
- OCDE (1994c) : Rapport sur les échanges et l'environnement au Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres.
- OCDE (1994d) : *Echanges et investissements : Les transplants*.
- OCDE (1995a) : Les marchés émergents et la libéralisation des mouvements de capitaux, *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 58.
- OCDE (1995b) : *New Dimensions of Market Access in a Globalising World Economy*.
- OCDE (1995c) : *Private Sector Development: A Guide to Donor Support*.
- OCDE (1995d) : *L'expansion du secteur privé*.
- OCDE (1995e) : *Les femmes et la ville. Logements, services et environnement urbain*.
- OCDE (1996a) : Mondialisation, échanges et concurrence, *l'Observateur de l'OCDE*, n° 201, août-septembre.
- OCDE (1996b) : *L'accès au marché après le Cycle d'Uruguay : perspectives sur l'investissement, la concurrence et la technologie*.
- OCDE (1996c) : *Le commerce, l'emploi et les normes du travail. Une étude sur les droits fondamentaux des travailleurs et l'échange international*.
- OCDE (1996d) : *Trade and Investment Interface*.
- OCDE (1997a) : *Mondialisation économique et environnement*.
- OCDE (1997b) : Globalisation and Linkages: Macro-Structural Challenges and Opportunities, Document de travail n° 181 du Département des affaires économiques.
- OCDE (1997c) : Mondialisation et interdépendance à l'horizon 2020 : les pays et populations pauvres peuvent-ils prétendre à la prospérité dans une nouvelle ère fondée sur l'interdépendance ?
- OCDE (1997d) : Market Access for the Least Developed Countries, Where Are the Obstacles? Rapport soumis à la réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés, tenue à Genève en 1997. [Document mis en diffusion générale, (OCDE/GD(97)174)].
- OCDE (1997e) : *Migration, libre-échange et intégration régionale en Europe centrale et orientale*.

OCDE (1997f) : *Le monde en l'an 2020 : Vers une nouvelle ère mondiale.*

OCDE (1998a) : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 64, décembre.

OCDE (1998b) : *Investissement direct étranger et développement économique : l'expérience de six économies émergentes.*

OCDE (1998c) : *Foreign Direct Investment and the Environment: A Literature Review.*

OCDE (1998d) : *L'investissement dans le capital humain. Une comparaison internationale.*

OCDE (1998e) : *Migrations, libre-échange et intégration régionale en Amérique du Nord.*

OCDE (1998f) : *Migrations, libre-échange et intégration régionale dans le Bassin méditerranéen.*

OCDE (1998g) : *The Multilateral Agreement on Investment and Development.*

OCDE (1998h) : *Pour l'ouverture des marchés : Les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement.*

OCDE (1998i) : *Les technologies du XXIème siècle : Promesses et périls d'un futur dynamique.*

OCDE (1998j) : "Survey of OECD Work on International Investment". Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises. Document de travail 1998/1 sur l'investissement international. (Document préparé pour le Groupe de travail des liens entre commerce et investissement de l'OMC.)

OCDE (1999a) : *The Recent Experience with Capital Flows to Emerging Market Economies*, par Sveinbjorn Blondal et Hans Christiansen, Document de travail n° 211 du Département des Affaires économiques, ECO/WKP(99)3.

OCDE (1999b, à paraître) : *Foreign Direct Investment and Environment*, Conférences OCDE.

OCDE (1999c, à paraître) : *Foreign Direct Investment in Southeast Asia*, Conférences OCDE.

OCDE (1999d) : Tendances relatives à l'ouverture des marchés, in *Perspectives économiques de l'OCDE*, N° 65, pp. 227-244.

O'CONNOR, D. et M.R. Lunati (à paraître) : *Economic Opening and the Demand for Skills in Developing Countries : A Review of Theory and Evidence*. Document technique du Centre de développement de l'OCDE.

OMAN, C. P. (1998) : *Policy Competition and Foreign Direct Investment, A Study of Competition among Governments to attract FDI*, Centre de développement de l'OCDE.

PORET, Pierre (1998) : Les flux de capitaux : Leçons d'Asie, *l'Observateur de l'OCDE*, n° 214, octobre/novembre.

REISEN, H. (1998) : Au lendemain de la crise asiatique : Comment gérer les flux de capitaux ?, Cahiers de politique économique du Centre de développement n° 16.

SHIGEHARA, K. (1998) : *Towards More Stable Global Finance: Some Issues Concerning Orderly Liberalisation in Emerging Market Economies.*

AUTRES RÉFÉRENCES

- ACHEAMPONG, Anthony, (1997) : *Coherence between EU Fisheries Agreements and EU Development Co-operation: The Case of West Africa*, ECDPM Working Paper No. 52, Maastricht, décembre.
- ASIAN DEVELOPMENT BANK INSTITUTE (1998) : *Asia: Responding to Crisis*.
- BALASUBRAMANYAM, V.N., M. Salisu et D. Sapsford (1996) : Foreign Direct Investment and Growth in EP and IS Countries, *The Economic Journal*, n° 106, pp. 92-105, janvier.
- BANQUE MONDIALE (1993) : *Le miracle de l'Asie de l'Est : croissance économique et politiques publiques*, Oxford University Press.
- BANQUE MONDIALE (1999a) : Politique sociale : principes et bonnes pratiques. Note établie pour examen par le Comité du développement, avril 1999.
- BANQUE MONDIALE (1999b) : *Rapport 1998/99 sur le développement dans le monde : Economie du savoir*, Oxford University Press.
- BANQUE MONDIALE (1999c, à paraître) : *Rapport sur le développement dans le monde*, "Entering the 21st Century: Development Imperatives".
- BHAGWATI, J. (1998) : The Capital Myth: The Difference between Trade in Widgets and Dollars, *Foreign Affairs*, Vol. 77, No. 3, mai/juin, pp. 7-12.
- BLACKHURST, R. (1998) : Global Governance, Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales. Conférence "The World Economy 1978-1998-2018", 21 octobre 1998, Paris.
- BLOMSTROM, M., R.E. Lipsey et Z. Zejan (1992) : What Explains Developing Country Growth? NBER Working Paper No. 4132.
- BLOMSTROM, M. et A. Kokko (1996) : Multinational Corporations and Spillovers, Discussion Paper No. 1365, Centre for Economic Policy Research, Londres.
- BORENZSTEIN, E., J. de Gregorio et J-W. Lee (1998) : How does Foreign Direct Investment Affect Economic Growth? *Journal of International Economics*, No. 1, juin, pp. 115-136.
- BRIGALDINO, Glenn, (1996) : *Lomé Co-operation: Retire or Reinvent? A critical overview of EU-ACP cooperation and its development impact*.
- BRUTON, Henry J. (1998) : A Reconsideration of Import Substitution. *Journal of Economic Literature*, Volume XXXVI, No. 2, juin, pp. 903-906.
- CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (1998) : *Compétitivité des Nations*, Rapport, Economica.
- CHEN, Ben-Lon, Chien-fu Jeff Lin et Xiaokai Yang (1999) : Empirical Evidence for the Endogenous Growth Generated by Evolution in the Division of Labour, Development Discussion Paper No. 671, janvier, Harvard Institute for International Development.

CHUI, M., P. Levine, M. Murshed et J. Pearlman (1998) : Globalisation: A New Growth, New Trade Perspective, *Economic Outlook*, Vol. 22, No. 2, février, Centre for Economic Forecasting, London Business School.

CNUCED (1997) : *Rapport sur le commerce et le développement*.

CNUCED (1998) : *Rapport sur le commerce et le développement*.

CNUCED (1999) : *Foreign Direct Investment and Development*.

COE, D. T. et E. Helpman (1995) : International R&D Spillovers, *European Economic Review*, Vol. 39, No. 5, mai, pp. 859-887.

COLLINS, S. M. et B. P. Bosworth (1996) : Economic Growth in East Asia: Accumulation versus Assimilation, *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 2.

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE (1998) : Trade and Industrial Policies: Past Performance and Future Prospects. (disponible sur www.eclac.cl)

CORSETTI, G. P. Pesenti et N. Roubini (1998) : What Caused the Asian Currency and Financial Crisis? Banca d'Italia, Working Paper Number 343, décembre.

DEININGER, Klaus et Lyn Squire (1996) : A New Data Set Measuring Income Inequality, *World Bank Economic Review*, Vol. 10, No. 3, pp. 565-591.

DRABEK, Z. (1998) : *A Multilateral Agreement on Investment: Convincing the Sceptics*, Organisation mondiale du commerce.

DURLAFS et D. Quah (1998) : The New Empirics of Economic Growth. NBER Working Paper No. 6422.

EDWARDS, S. (1995) : Why Are Saving Rates So Different Across Countries? An International Comparative Analysis, NBER Working Paper No. 5097.

EDWARDS, S. (1997a) : Openness, Productivity and Growth: What Do We Really Know? NBER Working Paper No. 5978.

EDWARDS, S. (1997b) : Trade Policy, Growth and Income Distribution, Papers and Proceedings of the 109th Annual Meeting of the American Economic Association, New Orleans LA, 4-6 janvier 1997, *The American Economic Review*, Vol. 87, No. 2, pp. 205-210.

FISCHER, S. (1996) : Lessons from East Asia and the Pacific Rim, *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 2.

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (1998) : *World Economic Outlook and International Capital Markets*.

FRANKEL, J. et Andrew K. Rose (1996) : Currency Crashes in Emerging Markets: An Empirical Treatment. *Journal of International Economics*, Vol. 41, No. 3-4, pp. 351-366.

FRY, M. (1993) : *Foreign Direct Investment in Southeast Asia: Differential Impacts*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapour.

- GALLUP, John Luke, Steven Radelet, Andrew Warner (1998) : *Economic Growth and the Income of the Poor*, Harvard Institute for International Development.
- HELPMAN, E. (1998) : The Structure of Foreign Trade, NBER Working Paper No. 6752.
- KAMINSKY, G. L. et Carmen Reinhart (1997) : The Twin Crises: The Causes of Banking and Balance-of-Payments Problems. Working Papers in International Economics 37. College Park, MD: University of Maryland, Center for International Economics, Department of Economics.
- KNIGHT, Malcolm (1998) : “Developing Countries and the Globalization of Financial Markets”, Working Paper 98/105, Fonds monétaire international.
- KOCHENDÖRFER-LUCIUS, G. et B. Pleskovic, dir. publ. (1998) : *Development Issues in the 21st Century*, Fondation allemande pour le développement international, Villa Borsig Workshop Series.
- KRUEGER, A. O. (1997) : Trade Policy and Economic Development: How We Learn, *The American Economic Review*, Vol. 87, No. 1.
- KRUGMAN, P. (1995) : Growing World Trade: Causes and Consequences, *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 1, pp. 327-362.
- LAL, D. et H. Myint (1996) : *The Political Economy of Poverty, Equity, and Growth, A Comparative Study*, Clarendon Press, Oxford.
- LECOMTE, Henri-Bernard Solignac (1998) : *Renegotiating Lomé: Would ACP-EU Free Trade Agreements be a Stimulus for Change?*, Bruxelles.
- LINCOLN, E. J. (1996) : Some Missing Elements, *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 2, pp. 351-355.
- LIPTON, M. (1998) : “Poverty Reduction in the 21st Century”. *Development Issues in the 21st Century*, Fondation allemande pour le développement international, Villa Borsig Workshop Series.
- LOW, P., M. Olarreaga et J. Suarez (1998) : Does Globalisation Cause a Higher Concentration of International Trade and Investment Flows?, Staff Working Paper ERAD-98-08, Division de la recherche et de l’analyse économiques, Organisation mondiale du commerce (<http://www.wto.org/wto/research/era9808.htm>).
- MANKIW, N.G. (1995) : The Growth of Nations, *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 1, pp. 275-310.
- McKINNON, R. I. et H. Pill (1997) : Economic Development and International Trade: Credible Economic Liberalisations and Overborrowing, Papers and Proceedings of the 109th Annual Meeting of the American Economic Association, New Orleans LA, 4-6 janvier 1997, *The American Economic Review*, Vol. 87, No. 2, pp. 189-193.
- MICHAELY, M., D. Papageorgiou et A. Choskie : Liberalizing Foreign Trade: Lessons of Experience in the Developing World, NBER Working Paper No. 5225.

- MONOD, J. (1997) : Global Integration: The Role of the Private Sector in Promoting Infrastructure Development in Emerging Economies, Keynote Speech at the 1997 Annual Meetings of the World Bank Group and International Monetary Fund.
- MORAN, Theodore H. (1998) : Foreign Direct Investment and Development: The New Policy Agenda for Developing Countries and Economies in Transition, Institute for International Economics, Washington.
- NADIRI, I. (1993) : Innovations and Technological Spillovers, NBER Working Paper No. 4423.
- NELSON, R. (1997) : How New is New Growth Theory?, *Challenge*, Vol. 40, No. 5, septembre/octobre, pp. 29-58.
- NELSON, R. et H. Pack (1997) : The Asian Miracle and Modern Growth Theory, photocopié, Banque mondiale.
- OLSON, M., Jr. (1997) : The Case for Liberalising Markets (Interview), *Challenge*, Vol. 40, No. 5, septembre-octobre, pp. 59-76.
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (1996a) : Participation of Developing Countries in World Trade: Overview of Major Trends and Underlying Factors.
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (1996b) : *Rapport annuel*. Dossier spécial : Commerce et investissement étranger direct.
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (1998a) : *Rapport annuel*. Dossier spécial : Mondialisation et commerce international
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (1998b) : A Multilateral Agreement on Investment: Convincing the Sceptics, Staff Working Paper ERAD-98-05.
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (1998c) : Financial Services Trade, Capital Flows, and Financial Stability, Staff Working Paper ERAD-98-12.
- PARK, Y. C. (1996) : East Asian Liberalisation and the Challenge from China, *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 2, pp. 357-371.
- PINHEIRO, João de Deus (1998) : *Development Partnership Agreement with the ACP Countries*, Commission des Communautés européennes, DG 8, 30 septembre 1998.
- PSHACHAROPOULOS, George, Samuel Morley, Ariel Fiszbein, Haeduck Lee et Bill Wood (1997) : Poverty and Income Distribution in Latin America: The Story of the 1980s, Technical Paper No. 351, Banque mondiale.
- RODRIK, Dani (1996) : Understanding Economic Policy Reform, *Journal of Economic Literature*, Vol. 34, No. 1, mars, pp. 9-41.
- RODRIK, Dani, (1998) : Globalisation, Social Conflict and Economic Growth, *The World Economy*, Vol. 21, No. 2, mars, pp. 143-158.
- RODRIK, Dani, (1999) : The New Global Economy and Developing Countries: Making Openness Work. *Policy Essay No. 24*. Overseas Development Council, Washington.

- ROEMER, M. (1996) : Could Asian Policies Propel African Growth?, Policy Research Paper, Harvard Institute of International Development.
- ROEMER, M. et M.K. Gugerty (1997) : Does Economic Growth Reduce Poverty? Discussion Paper No. 4, Consulting Assistance on Economic Reform II, Harvard Institute of International Development.
- ROENGA, Anna, The Effects of Trade Policy Reform. What do we really know?, NBER Working Paper No. 5225.
- SACHS, J. (1995) : Alternative Approaches to Financial Crises in Emerging Markets, Discussion Paper for the Basel meetings, SZ, 9-10 décembre 1995.
- SACHS, J. et N. Bajpai (1998) : Strengthening India's Strategy for Economic Growth, Development Discussion Paper No. 641, Harvard Institute for International Development.
- SACHS, J. et A. Warner (1995) : Economic Reform and the Process of Global Integration, *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 1, pp. 1-95.
- SACHS, J. et A. M. Warner (1997a) : Fundamental Sources of Long-Run Growth, *The American Economic Review*, Vol. 87, No. 2, mai, pp. 184-188.
- SACHS, J. et A. M. Warner (1997b) : Sources of Slow Growth in African Economies, *Journal of African Economies*, Vol. 6, No. 3, octobre, pp. 335-376.
- SACHS, J. et S. Radelet (1997) : Asia's Reemergence, *Foreign Affairs*, Vol. 76, No. 6, pp. 44-59.
- SACHS, J. et S. Radelet (1998) : The Onset of the East Asian Financial Crisis, NBER Working Paper No. 6680.
- SAFADI, Raed et Sam Laird (1996) : The Uruguay Round and Developing Countries, *Journal of World Development*, Vol. 24, No. 7, juillet.
- SCHMIEG, Evita (1997) : Coherence between Development Policy and Agricultural Policy, *Intereconomics*, Vol. 32, No. 1, janvier/février, pp. 35-40.
- SCHON, D.A. (1994) : Hirschman's Elusive Theory of Social Learning, in RODWIN, L. et D. A. Schon, dir. publ. (1994), *Rethinking the Development Experience*, Brookings/Lincoln.
- STIGLITZ, J.E. (1998a) : Towards a New Paradigm for Development: Strategies, Policies and Processes, 1998 Prebisch Lecture at UNCTAD, Genève, 19 octobre 1998.
- STIGLITZ, J.E. (1998b) : "More Instruments and Broader Goals: Moving Towards the Post- Washington Consensus", in *Development Issues in the 21st Century*, Fondation allemande pour le développement international, Villa Borsig Workshop Series.
- STRYKER, J. D. et S. Pandolfi (1997) : Impact of Outward-Looking, Market-Oriented Policy Reform on Economic Growth and Poverty, Discussion Paper No. 7, Consulting Assistance on Economic Reform II, Harvard Institute of International Development.
- TAKATOTSHI, I. (1996) : Japan and the Asian Economies: A 'Miracle' in Transition, *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 2, mai, pp. 205-260.

- U.S. AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (1998a) : The Development Record and the Effectiveness of Foreign Aid, Bureau for Policy and Program Coordination.
- U.S. AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (1998b) : Gaining Ground: World Well-Being 1950-1995, USAID Evaluation Special Study No. 79.
- VOS, R. (1998) : Aid Flows in the Era of Unstable Financial Markets and Volatile Capital Flows, Institute of Social Studies, La Haye, Pays-Bas.
- WADE, R. (1990) : *Governing the Market: Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialisation*, Princeton University Press.
- WOLFENSOHN, James D. (1999) : Proposition concernant un cadre de développement intégré (avant projet), février.
- YEATS, Alexander J., Azita Amjadi, Ulrich Reincke et Francis Ng (1996) : A quoi tient la marginalisation de l'Afrique sub-saharienne dans le commerce mondial ?, *Finance et Développement*, Fonds monétaire international.
- ZARSKY, Lyuba (1999, à paraître) : Havens, Halos and Spaghetti: Untangling the Evidence About Foreign Direct Investment and the Environment. Document préparé pour une conférence de l'OCDE sur l'investissement direct étranger et l'environnement, La Haye.